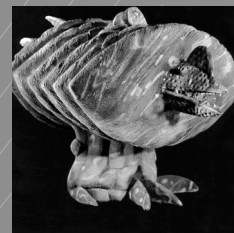
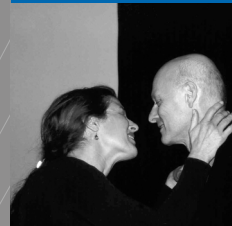


DES ARTS et DES LETTRES

Bulletin de liaison du
Conseil des arts et des lettres du Québec

Édition spéciale
10^e anniversaire

1994-2004



de rayonnement

dix
ans

Le Conseil des arts et des lettres du Québec fête cette année son 10^e anniversaire et ce numéro spécial du bulletin de liaison vient souligner les principales réalisations de son histoire. Il nous est apparu important d'inviter ceux et celles qui ont été associés à son développement à nous faire part de leurs réflexions, de leurs souvenirs et des espoirs qu'ils entretiennent à son sujet. La ministre de la Culture et des Communications, mes prédécesseurs à la présidence direction générale, des administrateurs, des employés, des artistes et des représentants d'associations et de regroupements ont chaleureusement répondu à l'appel.



Le bulletin présente aussi une rétrospective des actions menées au cours des dix dernières années et l'évolution des interventions financières du Conseil. L'appui du Conseil a permis à des milliers de projets de voir le jour, à des milliers de rêves de se réaliser, à des milliers de créateurs de continuer à forger notre identité culturelle et de la faire rayonner.

Je profite de cet anniversaire pour remercier tous ceux et celles dont le travail, la passion et l'expertise ont enrichi le Conseil au fil des ans. Merci aux membres du conseil d'administration, et notamment aux doyens François Lahaye et François Bédard qui y siègent depuis près de huit ans avec un dévouement remarquable. Merci aux directeurs et aux membres du personnel pour leur labeur assidu et leur enthousiasme. Merci aux associations professionnelles et aux regroupements nationaux pour leur appui, leur confiance et leur mobilisation. Je tiens à les assurer de mon engagement à relever les défis nombreux qui se présenteront au Conseil dans les années à venir.

Le président-directeur général,


Yvan Gauthier



La culture québécoise a connu un développement exceptionnel au cours de la dernière décennie et le Conseil des arts et des lettres du Québec a été l'un des artisans de cette remarquable effervescence.

En soutenant les artistes professionnels et les organismes culturels, le CALQ leur permet de se consacrer entièrement à leur art pour les uns et à leur mission pour les autres. Le gouvernement du Québec reconnaît l'excellent travail du Conseil et l'a d'ailleurs associé à la mise en application de son plan d'action *Mieux vivre de l'art* dévoilé en juin 2004 visant à améliorer les conditions socioéconomiques de nos artistes.

Merci à ceux et à celles qui œuvrent avec énergie et passion au sein du Conseil des arts et des lettres du Québec et joyeux dixième anniversaire !

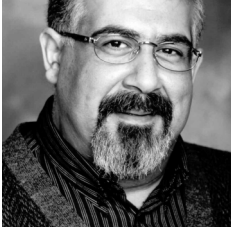
La ministre de la Culture
et des Communications,



Line Beauchamp



Comment pouvais-je, il y a dix ans, décliner l'honneur que me faisait Mme Lise Frulla, alors ministre de la Culture et M. Robert Bourassa, Premier ministre, de devenir le premier président et directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec ?



En l'espace d'une décennie, le Conseil des arts et des lettres du Québec a su se hisser au rang d'institution, tant et si bien que j'en oublie « l'avant-Calq » !

Permettez-moi, le temps d'un éloge, de me soustraire de ma québécoisité pour vous dire mon admiration quant à la créativité, la vitalité et la détermination qui vous anime. Une telle force motrice, conjuguée au dévouement d'un personnel attentif à un milieu – à des milieux devrais-je dire – en constante évolution, ne peut mener qu'à l'excellence.

Voilà quelques années, je recevais une délégation européenne venue s'inspirer de notre modèle de centre de production en arts médiatiques afin d'en implanter de semblables sur le vieux continent. Fort impressionnés par la qualité des infrastructures, ils n'ont pu cependant dissimuler leur malaise face à l'absence d'un représentant du Conseil des arts et des lettres au sein du conseil d'administration de notre organisme ainsi que l'indépendance de notre centre vis-à-vis des bailleurs de fonds quant à la « nomination » du directeur... Apprenant que je siégeais au conseil d'administration du Conseil, leur perplexité fut à son comble. Dès lors, ils parlèrent d'adaptation du modèle à la réalité (très politique) européenne. Bref, on ne voit l'essentiel qu'à travers les yeux des autres...

Tant de chemin parcouru en dix ans, tant de luttes, de frustrations et de gains parfois... pour faire de la création.

Travaillons ensemble à mieux soutenir ce qui est notre moteur : le créateur.

« Il faut que la volonté imagine trop pour réaliser assez. »
Gaston Bachelard

Youssef El Jaï
Vice-président
Conseil des arts et des lettres du Québec

Directeur général
PRIM – Centre d'arts médiatiques

Et pourtant, c'est avec un pincement de cœur que j'ai quitté la direction de la Place des Arts, poste occupé avec passion pendant huit ans et qui a permis de développer la production de même que la venue de spectacles internationaux. Même si je me sentais totalement à l'aise à la Place des Arts, je trouvais inspirant et exaltant de relever ce défi et de pouvoir contribuer par l'entremise du Conseil à l'enrichissement de notre qualité de vie.

D'abord et avant tout, il fallait assurer un démarrage efficace et ce, sans trop bouleverser certaines traditions. L'emphase fut donc mise sur la transition des éléments pertinents du ministère de la Culture vers le Conseil. Heureusement, dès le départ, j'ai pu compter sur une équipe exceptionnelle et surtout sur « deux » bras droits, soit Roland Sasseville et France Fortin, lesquels furent de précieux atouts par leur compétence, leur rigueur et leur détermination. Il était important d'adapter, tout en maintenant en vie, les différents programmes et, parallèlement, se doter d'une organisation moderne et fonctionnelle. Il fallait également s'assurer de l'obtention des crédits, tenir compte de la régionalisation et procéder aux premières interventions. En peu de temps, le ministère de la Culture n'eut plus à surveiller le nouveau-né. L'autonomie du Conseil était d'ors et déjà reconnue et ce, à juste titre. Toutefois, l'influence du gouvernement du Québec existait toujours. Il fallait donc conjuguer le désir de servir davantage avec le goût du risque, ce qui ajoutait au défi.

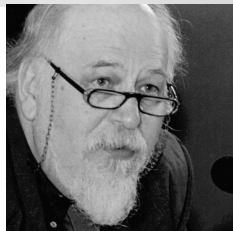
Le bilan des derniers dix ans m'apparaît positif. Bien sûr, il reste beaucoup à accomplir. Puisse la deuxième décennie permettre, entre autres, aux intervenants culturels de réaliser des percées encore plus spectaculaires chez nous comme à l'étranger. Pour ce faire, même si nous vivons une période de pseudo-austérité, la culture nécessitera un plus grand soutien financier. Ainsi, une partie d'un budget annuel augmenté devrait, pour le Conseil, servir à des interventions à la fois remarquables et remarquées.

J'aurai donc vécu un démarrage des plus exigeants et stimulants. Je rends hommage à tous ceux et celles qui y ont participé ainsi qu'aux autres qui ont assuré si courageusement la suite.

Mais demain, c'est déjà aujourd'hui et notre devise, « Je me souviens », ne doit servir que de pierre d'assise. Bientôt nous célébrerons les 20 ans du Conseil. C'est rempli d'espoir que je souhaite voir les prochaines années contribuer plus que jamais à notre devenir culturel. Tout est possible ! Rappelons-nous simplement les paroles de Jacques Brel : « *Le monde sommeille par manque d'imprudence.* » Osons donc !

Guy Morin
Président-directeur général de 1993 à 1995

Peut-on gérer un miracle ? Dans le paysage culturel québécois, la création du Conseil des arts et des lettres du Québec a eu l'effet d'une révolution tranquille. Un peu trop de l'avis du premier conseil d'administration dont j'étais le vice-président. Encore aujourd'hui, je rencontre des artistes ou des responsables d'institutions culturelles qui n'ont toujours pas compris qu'à la différence d'un ministère, la fonction du Conseil est de représenter auprès du gouvernement les besoins, les aspirations et les attentes des créateurs des diverses disciplines artistiques ; et non l'inverse.



Le défi que le CALQ devait relever était et demeure à nul autre pareil : celui de gérer, non pas un suite d'échecs ou de demi-réussites, mais un véritable triomphe, un succès collectif sans précédent, ici et ailleurs. Si on fait le bilan culturel du chemin parcouru depuis un demi-siècle, et surtout en accéléré depuis la fin des années soixante, on peut modestement parler d'un miracle artistique québécois, qui va de l'affirmation des peintres à la prise de parole des poètes, de l'éclosion de la chanson à l'apparition des cinéastes, de l'émergence d'une dramaturgie à la création d'un théâtre pour enfants et l'invention d'une littérature jeunesse, de l'explosion de la danse, de la musique contemporaine et de la musique actuelle jusqu'à l'arrivée inopinée du cirque, la multiplication des comiques et maintenant le retour des conteurs.

Dans tous les domaines de la culture québécoise, la créativité se renouvelle en permanence depuis trente ans et rien n'indique qu'un épuisement prochain de la ressource soit prévisible. C'est la culture qui a donné et donne voix et visage au Québec. Là où l'économie québécoise se doit de faire à Rome comme les Romains, c'est-à-dire de dissimuler son identité derrière celle d'une filiale nationale dans chacun des pays où elle choisit de faire des affaires, la culture est et demeure la face visible du Québec dans le monde.

Le CALQ passe la majeure partie de son temps à éteindre des feux ou à répondre à des crises ponctuelles (déficits accumulés, remplacement d'équipement, amortissement des dettes, sous-financement chronique des programmes, mise sur pied de programmes d'appoint) mais à plus long terme, il doit veiller, pour citer l'exemple du théâtre, à maintenir l'équilibre entre la création dramaturgique, la pratique théâtrale et le public. C'est là que son intervention sera déterminante pour l'évolution de chaque discipline.

Le CALQ ne peut ni contrôler, ni prévoir l'évolution d'une pratique, mais il se doit d'identifier rapidement les forces émergentes et ne pas attendre dix ans avant d'apporter un appui significatif. La création n'a pas tous les droits, mais elle a celui d'obtenir les moyens de son discours créateur. Dans l'équilibre à maintenir entre la création et la pratique, le développement des nouveaux publics s'impose comme la priorité des priorités, tout comme la réduction du temps de mise en attente de plus en plus long qu'on inflige aux nouvelles disciplines et aux nouvelles générations de créateurs.

Peut-on apprendre à gérer un miracle ? Sûrement ! mais à une condition, le soutien gouvernemental doit non seulement augmenter mais changer de nature. La culture québécoise a cessé d'être un produit de grand luxe et d'importation, elle est devenue ce qu'elle se doit d'être : une nécessité vitale et un besoin premier et la pratique des arts-artistiques doit être reconnue comme un service essentiel au même titre que la santé, l'enseignement du français et l'enlèvement de la neige.

Jean-Claude Germain
Vice-président de 1993 à 1997

Écrivain, dramaturge et historien



La création du Conseil a été un pari démocratique, un geste d'affirmation de la nécessité de l'autonomie de la création, un pari pour la liberté. Son existence est un acquis important pour la société québécoise et la démocratie qui en est le fondement. Quand l'État est en questionnement et que les finances publiques sont en crise, on assiste inévitablement à des remises en cause. Les lieux d'expression artistiques font face à de nouveaux paramètres d'évaluation tels que la rentabilité économique immédiate ou la contribution à l'essor économique. Or, la création artistique ne peut s'évaluer à l'aune de la seule rentabilité économique. Son prix est celui de l'expression de la liberté et des différences.

La singularité du Québec et la faible taille de sa population et de son marché exigeront toujours de l'État une attention particulière et un soutien constant aux arts et à la culture. Il ne faudrait pas que des mesures d'économie nous mènent tout droit à l'appauvrissement culturel, à la perte même de ce qui fonde notre identité. Une société doit privilégier la création en lui assurant les moyens de sa survie, de son renouvellement et de son rayonnement. Par la richesse et la diversité de sa culture, le Québec peut devenir en ce sens un exemple et un chef de file dans le monde, s'il s'en donne les moyens et les instruments. Le Conseil est un lieu dont les pratiques sont fondées sur l'intégrité et le respect de l'autonomie artistique, où les choix de soutien à la culture se font avec intelligence et équité. Il s'est déjà affirmé comme un instrument majeur de dynamisation culturelle. Sa vitalité et son expertise, conjugués aux liens étroits maintenus avec le milieu qu'il soutient et défend, lui confèrent tout ce qu'il faut pour jouer pleinement son rôle de partenaire et de promoteur de l'activité artistique québécoise.

Marie Lavigne
Présidente-directrice générale de
1995 à 2001



Le milieu artistique comme la société en général évolue rapidement. De nouveaux artistes ou de nouveaux groupes émergent, porteurs d'expressions artistiques inédites et originales.

Le défi, pour un organisme tel que le Conseil des arts et des lettres dont le mandat est de soutenir le développement des arts et des lettres, est de déceler et d'aider financièrement ceux qui ont le plus de potentiel créatif. Ce défi est d'autant plus grand que les demandes et les besoins sont nombreux tant de la part des nouveaux artistes ou des organismes que de ceux qui poursuivent leur développement et méritent à ce titre un soutien accru.

Le milieu artistique a longtemps réclamé la création du Conseil des arts et des lettres. Ces demandes se sont faites davantage pressantes au moment de la commission parlementaire sur le projet de politique culturelle. Le souhait était que les choix au regard du soutien soient basés non pas sur des considérations partisans mais sur le mérite artistique et qu'en ce sens les artistes fassent partie intégrante des modes d'évaluation.

Dix ans plus tard, la question se pose à savoir si le Conseil a répondu aux nombreuses attentes et si cet organisme est toujours pertinent. Les moyens dont a disposé le Conseil pour assumer son mandat sont à cet égard cruciaux. Dès le départ, ceux-ci ont été insuffisants tant pour son fonctionnement que pour le soutien financier. Si le Conseil avait reçu ce que prévoyait la politique culturelle et si ce montant avait été indexé, le budget de l'aide financière serait de 104 millions de dollars. Ce montant se chiffre actuellement à 66 millions de dollars.

Les budgets de la majorité des organismes artistiques n'ont pas évolué au même rythme que la qualité et l'ampleur de leurs activités, ce qui a rendu la tâche du Conseil et ses relations avec le milieu artistique plus complexes. Malgré cela, j'ai la conviction que l'existence du Conseil a changé la nature des relations avec les artistes et surtout que le mode de fonctionnement du processus d'octroi de l'aide financière répond mieux et plus rapidement aux attentes.

L'essentiel du budget du Conseil est consacré au soutien au fonctionnement des organismes qui assurent la continuité des activités artistiques. Mais il est primordial de préserver et d'augmenter le soutien aux projets qui présentent le plus fort potentiel de développement et de renouvellement artistique.

C'est à cette seule condition que le Conseil demeurera pertinent.

Marie-Claire Lévesque
Présidente-directrice générale de
2001 à 2004

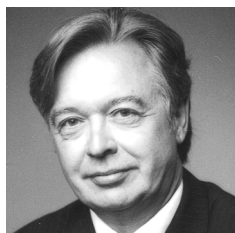
« LA CULTURE, D'UNE SOCIÉTÉ. » C'EST L'OXYGÈNE

Vous êtes le premier pdg du Conseil à ne pas être issu de la haute fonction publique. Quelle intention voyez-vous derrière ce geste ?

Entrevue avec Yvan Gauthier

J'y vois un message que la ministre et le gouvernement envoient au milieu des arts et des lettres, lui signifiant son engagement à renforcer le lien de confiance qui doit l'unir au Conseil, son intention de rapprocher le Conseil des artistes. C'est aussi une façon de marquer davantage l'autonomie du Conseil par rapport à l'appareil gouvernemental.

Quelles forces et qualités pensez-vous pouvoir apporter au Conseil ?



Nommé président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec en juillet dernier, Yvan Gauthier a obtenu un baccalauréat en animation culturelle de l'Université du Québec à Montréal ; il a aussi complété une scolarité de maîtrise en histoire économique. Il a occupé pendant plus de vingt ans des emplois de direction dans les secteurs de la culture, des communications et du loisir, notamment celui de directeur général du Conseil des métiers d'art et de ses corporations affiliées de 1992 à 2004.

Tout d'abord, une confiance et une motivation inébranlables quant au potentiel et à l'importance des arts et des lettres et des artistes mêmes dans le développement culturel du Québec. C'est notre identité culturelle qui a permis de fonder le Québec d'aujourd'hui. Ce combat pour l'identité est inséparable de celui de la liberté de création, de l'indépendance des organismes artistiques et du soutien au mérite que sous-tend toute l'action du Conseil. Cette foi génère une énergie importante chez moi, qui j'espère, profitera au développement du Conseil par une mise en commun de toutes les forces vives du milieu. Je souhaite ardemment soutenir les forces et tout le talent artistique du milieu des arts et des lettres pour poursuivre les multiples avancées réalisées ces dernières années dans pratiquement toutes les disciplines. En ce sens, les valeurs de diversité et de pluralisme constituent des points de repères importants dans l'action du Conseil. De même il faut arriver à harmoniser l'émergence et la consolidation des organismes. À cette fin, il faudra peut-être considérer la dimension « de l'écologie des milieux artistiques » et vraiment arriver à identifier les points d'ancrage nécessaires au développement de chaque discipline. Je crois assez fortement en cette philosophie de gestion qui repose sur des principes d'ouverture, de respect, de partage de l'information et de profonde coopération. J'estime essentiel de mettre franchement les enjeux sur la table pour relever les nombreux défis auxquels nous faisons face. Nous voulons le faire avec tout le milieu et aussi avec les employés du Conseil qui représentent une force majeure dans le soutien au développement des arts et des lettres.

Plus précisément, quelles sont vos expériences passées qui profiteront au Conseil des arts et des lettres ?

D'abord en terme d'expérience de gestion, au cours des trente dernières années, dont plus de vingt ans dans des organisations culturelles, j'ai occupé des postes de directeur des communications, de directeur des opérations et de directeur administratif ; j'ai été aussi pendant plus de quinze ans directeur général. Je connais assez bien, je crois, les différentes dimensions d'une organisation. J'ai siégé à de nombreux conseils d'administration et exercé diverses fonctions semblables : commissaire à la Commission des biens culturels, membre de différents comités consultatifs dont celui sur les conditions socio-économiques des artistes, membre du conseil d'administration de Les Arts et la Ville, président des conseils d'administration du Conseil québécois des ressources humaines, de la Fédération canadienne des métiers d'art, du premier Conseil de la culture de Montréal. J'ai aussi été partie prenante de la fondation du Mouvement pour les Arts et les Lettres qui a grandement contribué à l'augmentation du financement du Conseil des arts et des lettres. J'y représentais le Conseil des métiers d'art, un organisme qui pourtant n'a jamais bénéficié du soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec puisqu'il est soutenu par la Société de

développement des entreprises culturelles. Le Conseil des métiers d'art adhère pleinement à la politique culturelle, adoptée en 1992, qui faisait de la création artistique, et du CALQ, le pilier du développement culturel au Québec. J'ai acquis une bonne connaissance du milieu et une complicité certaine avec les principaux acteurs du développement des arts et des lettres au Québec. J'ai toujours apprécié échanger sur les enjeux actuels auxquels sont confrontés les artistes et les organismes artistiques afin d'établir des bases d'actions collectives permettant l'amélioration de la situation actuelle.

Comment soulignerez-vous le 10^e anniversaire du Conseil ?

Je souhaite que le Conseil propose un bilan chiffré et qualitatif du travail accompli au cours des dix dernières années, que l'on cerne bien ce qui a changé... et ce qui n'a pas évolué aussi par rapport à ce qui existait avant sa création. Ce vrai bilan sera d'autant plus important qu'il devra servir à dégager les orientations des dix prochaines années. Le Conseil a investi plus de 450 M\$ dans le secteur des arts et des lettres au Québec jusqu'à maintenant. Cet investissement a été extrêmement positif pour plusieurs disciplines et moins pour d'autres. Il est important de faire un état de situation et de comprendre les facteurs de réussite. En fait, le véritable indicateur du succès du Conseil est l'état de santé du milieu des arts et des lettres. Cette analyse de la situation sera faite avec le milieu artistique. Pour la première fois de son histoire, le Conseil a réuni l'ensemble des associations, des regroupements et des conseils régionaux de la culture le 8 octobre dernier, pour les consulter sur son projet de plan stratégique des quatre prochaines années. Depuis plus d'un an, le Conseil d'administration invite des représentants de chaque discipline à lui faire part de leurs réflexions et de leurs attentes afin de broser les portraits et les orientations des différents secteurs. Ces consultations se poursuivront au cours des prochains mois. Je souhaite également profiter de l'occasion du 10^e anniversaire pour organiser un colloque qui portera sur le développement et l'avenir des conseils des arts et où le milieu sera invité à échanger dans une perspective globale sur les enjeux auxquels nous sommes tous confrontés.

Quels enjeux retiennent particulièrement votre attention ?

Comme conseil des arts, nous sommes confrontés à un premier enjeu majeur : celui de concilier les besoins de développement du milieu artistique aux limites financières de nos programmes. Il devient ainsi de plus en plus important de bien évaluer les projets et les organismes afin de soutenir les plus grands efforts artistiques. Au Québec, les besoins en développement de publics et de marchés sont criants en raison de l'impact de la baisse de la démographie et de la multiplication des organismes. La problématique de l'émergence et de la consolidation des organismes établis est un autre défi auquel nous devons répondre concrètement au cours des prochains mois et des prochaines années. Nous devons aussi adapter notre mode de fonctionnement à la diversité des formes d'expression et aux grands courants de la création contemporaine, notamment la transdisciplinarité. La problématique de la diffusion de l'art actuel m'apparaît également nécessiter une réflexion collective dans les secteurs concernés. Et ce ne sont là que quelques-uns des enjeux sur lesquels nous devons nous interroger.

Quelle est l'importance du Conseil pour les artistes et les organismes, mais aussi pour la société québécoise ?

Le Conseil a injecté près d'un demi-milliard de dollars dans le développement des arts et des lettres depuis qu'il existe, mais son rôle dépasse de loin celui d'une machine distributrice d'argent. La création du Conseil a apporté une nouvelle façon d'octroyer les fonds publics qui respecte cinq critères fondamentaux : le jugement des pairs, la liberté des créateurs, l'association du milieu aux processus décisionnels, l'autonomie par rapport aux pouvoirs politiques et l'évaluation au mérite sur la base de critères d'excellence.

Le rôle du Conseil est absolument stratégique pour le développement des arts et des lettres et pour le rayonnement du Québec. Dans le domaine de la culture, les retombées sociales et identitaires sont aussi importantes que les retombées économiques. La culture, c'est l'oxygène d'une société. Dans un monde de plus en plus normalisé, les artistes et les écrivains sont le clairon de la liberté et de la différence. Le Conseil est le seul organisme dont la mission est de soutenir le risque artistique et de défendre la place des arts et des lettres dans la société. C'est une mission à laquelle on ne peut pas appliquer une simple logique financière. D'autre part, je trouve important de rappeler que dans le domaine culturel, l'investissement consenti au Québec par les gouvernements fédéral, provincial et municipal atteignait plus 800 millions de dollars en 1998 et a entraîné des retombées directes et indirectes dans l'économie québécoise de près de 4 milliards de dollars. C'est un ratio quand même impressionnant.

Le soutien de l'État aux arts et aux lettres est fréquemment contesté sur la place publique, voire dénoncé par certains pays comme une forme de concurrence déloyale. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que le soutien de l'État aux arts est surtout contesté parce qu'il est très visible. Quand on observe la situation, on se rend compte que tous les secteurs de l'économie sont soutenus par l'État. Qu'on pense à l'aéronautique, à l'agriculture, aux mines, entre autres. Mais les fonds publics qu'ils reçoivent sous forme de crédits d'impôts, de subventions ou de prêts sans intérêts ne sont pas toujours accordés dans le cadre de programmes publics, ce qui n'est pas le cas dans le secteur culturel, où tout est transparent. En culture, même la plus petite subvention fait l'objet d'une annonce.

Dans un contexte de mondialisation, l'exemption culturelle est fondamentale. Si les programmes de soutien aux artistes ou aux organismes artistiques sont menacés, c'est la diversité culturelle de chaque société qui risque de passer sous le rouleau compresseur de l'uniformisation.

Pour son 10^e anniversaire, quels vœux formulez-vous pour le Conseil ?

Qu'il accompagne encore davantage les succès des artistes et des organismes du milieu de toutes les manières possibles. Je lui souhaite d'effectuer un rapprochement consolidé avec le milieu et d'établir des liens durables avec les organismes partenaires de l'État, des régions et des secteurs artistiques afin d'assurer un développement cohérent des arts et des lettres. J'aimerais que le Conseil affirme sa personnalité et qu'il contribue davantage à la promotion des arts et des lettres auprès d'un large public. Le Conseil s'est doté de règles d'éthique qui reposent sur des valeurs importantes : loyauté, intégrité, respect, impartialité et compétence. Je souhaite que chaque geste qu'il pose soit empreint de ces valeurs.

CHRONIQUES EN DIX TEMPS

21 décembre 1992

Le gouvernement du Québec adopte la loi 53 sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, exauçant le vœu du milieu artistique qui a longtemps réclamé la création d'un organisme qui associerait étroitement les créateurs aux décisions les concernant et défendrait la place qu'ils occupent dans la société.

1993-1994

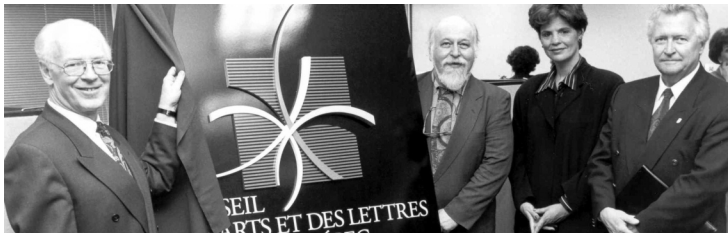


Photo : Christian Bibeau

Guy Morin, Jean-Claude Germain, la ministre Liza Frulla et Jean-Paul L'Allier, maire de la Ville de Québec, à l'inauguration du siège social.

La ministre de la Culture et des Communications, Liza Frulla, annonce la nomination du premier président-directeur général du Conseil, Guy Morin, et des 12 membres du conseil d'administration qui tient sa première séance le 25 août 1993 : Jean-Claude Germain, Melvin Charney, Élise Paré-Tousignant, Godefroy-M. Cardinal, Marie Laberge, Ginette Laurin, Gilles Maheu, Jovette Marchessault, Monique Mercure, Luc Plamondon, Guy Rodgers et William St-Hilaire. Le reste de l'année est consacré à structurer l'organisation du Conseil, qui accueille la majeure partie de ses employés au mois de mars 1994. Les pionniers de l'époque se souviennent de locaux fraîchement aménagés, de piles de dossiers transférés, de la mise en commun des expertises d'une équipe nouvellement constituée de passionnés de la cause culturelle qui se retroussent les manches pour relever les défis qui les attendent.

Le 1^{er} avril 1994, le Conseil ouvre officiellement ses portes. Dans ses orientations, il se fait l'écho et le levier de la Politique culturelle : appuyer les artistes pour stimuler la création ; assurer la vitalité de la production culturelle des organismes artistiques ; favoriser le rayonnement des œuvres artistiques ; favoriser l'expression d'une vie culturelle forte dans les régions et diversifier les sources de financement des arts et des lettres.

Démarrant avec un budget d'environ 40 M\$, le Conseil doit relever le défi de gagner la confiance des milieux des arts et des lettres, et particulièrement celle des artistes et des organismes des régions qui s'inquiètent de la centralisation de ses bureaux à Québec et à Montréal.

1994-1995



En 1995, Andrée Ruel, Guy Morin, Élise Paré-Tousignant et Germain Breton rencontrent les artistes et les organismes de Trois-Rivières, une des 12 villes-étapes de la tournée des régions.

Le Conseil procède à une révision complète de la majeure partie de ses programmes et consulte les organismes nationaux et régionaux afin de trouver des pistes pour alléger et adapter plus étroitement son soutien à la réalité du milieu. Pour renforcer son rôle de partenaire des créateurs et des organismes répartis sur l'ensemble du territoire, le Conseil effectue une tournée des régions au cours de laquelle ses représentants rencontrent plus de 500 organismes, créateurs et intervenants du secteur culturel. Il met sur pied un Comité des régions qui jette les bases d'un plan stratégique d'intervention.



Un groupe-conseil est chargé de tracer un portrait de la situation des arts visuels au Québec

et d'effectuer des recommandations précises quant aux priorités d'intervention de l'État dans ce secteur. Sous la présidence de Godefroy-M. Cardinal, professeur titulaire à l'Université du Québec à Montréal, le groupe est composé de Paul Béliveau, artiste en arts visuels, de Johanne Brouillet, responsable des expositions et de l'animation de la Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke et de Normand Thériault, historien de l'art et conservateur indépendant. Le Conseil

Tournée de la CALQ

Visite de douze villes

LE DEVOIR

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a annoncé hier qu'il entreprendra à la fin du mois la tournée des régions qu'il a déjà reportée deux fois. Le CALQ visitera une douzaine de

s'est appuyé sur certaines recommandations du rapport final rendu par le groupe-conseil pour mettre en œuvre notamment une restructuration de son soutien à la vie associative en arts visuels.

Le Conseil réactive le processus d'évaluation approfondie de tous les organismes subventionnés en se basant sur l'excellence artistique, le rayonnement des œuvres et la saine gestion financière et administrative. Le Conseil met sur pied des mesures visant à encourager l'intégration professionnelle des créateurs de la relève au sein des réseaux constitués et de faciliter l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine de la création. Il prodigue un soutien technique et professionnel aux organismes qu'il subventionne et travaille de concert avec eux afin de réviser leur fonctionnement et de favoriser une mise en commun concertée de leurs ressources.

Les artistes des régions auront leurs jurys
Le CALQ veut rétablir l'équilibre entre les villes et les régions
 PAULE DES RIVIÈRES
 LE DEVOIR

Le Nouvelliste

Le CALQ rencontre le milieu artistique de la région

Une cinquantaine d'artistes au rendez-vous

Jada Corbo

taille le président et directeur général du CALQ, M. Guy Morin, en tant que

Guy Morin quitte le Conseil au printemps et le vice-président du conseil d'administration, Jean-Claude Germain, assure l'intérim jusqu'à l'arrivée de la nouvelle présidente-directrice générale, Marie Lavigne, à l'automne. Au cours de l'exercice, Marie Malavoy, Rita Dionne-Marsolais et Jacques Parizeau se succèdent à la tête du ministère de la Culture et des Communications.

1995-1996

Faute de crédits supplémentaires, l'accent est mis sur la consolidation des organismes les plus performants aux plans artistique et administratif. Une évaluation de tous les organismes permet de les positionner les uns par rapport aux autres et d'obtenir un portrait global de l'évolution disciplinaire.



Photo : Robert Beffrand

À la suite d'une réunion avec les membres du conseil d'administration, la ministre Louise Beaudoin rencontre le personnel du Conseil à Montréal le 12 octobre 1995.

Entendant jouer un rôle moteur dans la diffusion de la culture, le Conseil se penche sur cette problématique et prône la création d'un Bureau des tournées ayant pour objectifs de favori-

ser le développement des marchés pour les créateurs québécois et d'améliorer l'accessibilité à la culture pour l'ensemble de la population. Ses réflexions alimenteront les travaux entrepris par le gouvernement dans le cadre du projet de politique sur la diffusion des arts de la scène.

Sur les recommandations du Comité des régions, une enveloppe d'un million de dollars est réservée aux artistes de la relève qui résident hors des grands centres et des jurys formés de personnes majoritairement issues des régions sont mis sur pied pour étudier leurs demandes de bourses.

Le Conseil donne son avis sur les dossiers de l'heure. Il présente un mémoire à la Commission des États généraux sur l'éducation et insiste sur la nécessité de réintégrer l'enseignement des arts et des lettres à l'école. Il finance une étude qui démontre la place fragile de la littérature québécoise et du théâtre dans le nouveau programme



Photo : Reynald Leblanc

Jean-Claude Germain à la Commission des États généraux sur l'éducation, le 1^{er} septembre 1995.

d'enseignement collégial. De concert avec d'autres organismes, le Conseil déplore cette situation qui risque d'entraîner la méconnaissance et la dévalorisation de notre culture. Par ailleurs, il dénonce l'impact que le projet de loi fédéral sur le tabagisme risque d'avoir en forçant le retrait des commandites aux organismes culturels.

En janvier, le Conseil lance un bulletin interne, *Le CALQ en action*, pour favoriser la circulation de l'information entre ses équipes de Québec et de Montréal. Il publie également le premier numéro de son bulletin de liaison, *Des arts et des lettres* qui s'adresse aux milieux artistique et littéraire et les renseigne sur ses activités et ses orientations.

diffuseurs spécialisés en danse, en musique et en théâtre transite désormais par le Conseil qui gère également de nouveaux programmes axés notamment sur le développement de publics et l'accueil de spectacles étrangers. De plus, le Conseil devient mandataire du gouvernement québécois à la Commission internationale du théâtre francophone dont la réunion annuelle se tient à Québec. Créée en 1987, la CITF vise à soutenir des projets de création, de production et de diffusion qui associent des compagnies de théâtre de différents pays francophones.

DES ARTS ET DES LETTRES

1

Bulletin de liaison du Conseil des arts et des lettres du Québec
Janvier 1996

Message et vœux de la présidente-directrice générale

J'entretiens à l'automne dernier mon mandat au Conseil des arts et des lettres du Québec. Souhaiter bonjour dans le paysage culturel, le Conseil en perçoit les défis et les possibilités considérables. Il doit répondre aux attentes de milliers qui à long terme attendent la création et souhaite traduire des rapports harmonieux et fructueux avec les artistes et les organismes qui sont en fait sa raison d'être. Plus qu'un simple subventionnaire le Conseil est un lieu d'expertise qui offre son soutien dans la recherche de solutions innovatrices et essentielles pour une vie culturelle faite en dépit des temps difficiles que l'on vit.

Le principal objectif du Conseil demeure d'appuyer le plus adéquatement possible les artistes de toutes les disciplines à chaque étape de leur activité de création, de production et de diffusion. À l'heure actuelle, la diffusion représente un enjeu majeur et le Conseil œuvre beaucoup au cours de la production ainsi que l'action concertée avec le milieu afin de trouver de nouvelles avenues qui permettent de développer des réseaux et de renouveler les publics aux niveaux québécois.

Souhaiter à nouveau à tous les créateurs du Québec un accès facile et équilibré à l'ensemble de nos programmes, le Conseil poursuivra ses plans d'intervention à l'égard des régions. Cette année, il entend adopter de nouvelles mesures pour encourager l'apport des artistes dans toutes les régions.

Le plus d'activités que le Conseil des arts et des lettres du Québec veut de présenter à la ministre de la Culture et des Communications, Mme Louise Beaudoin, pour les bases de travail à accomplir au cours de la prochaine année. Avec l'appui des membres du conseil d'administration, des conseillers collégiaux de l'équipe de direction et du personnel, de mon amitié dans le délai de respecter les échéances, je suis convaincue que le Conseil sera un instrument de progrès en mesure d'adopter ses besoins actuels.

C'est un honneur que je vous présente le premier numéro du bulletin *Des arts et des lettres* qui servira à vous informer des activités, des orientations et des décisions qui vous concernent, mais aussi à redonner l'impulsion au Conseil dans le milieu culturel. Il servira à l'occasion des chiffres et des statistiques et contiendra des chroniques régulières.

Nous voici donc en contact.

Je profite de l'occasion de ce *1^{er}* numéro d'annoncer mes salutations et quelques vœux de succès dans vos projets.

Marie Lapierre



Circulation du théâtre de création : une priorité pour le Conseil

Le Conseil a entrepris au cours du mois de janvier une consultation auprès du milieu théâtral québécois dans le but de trouver de nouvelles avenues qui permettent une meilleure circulation du théâtre de création au Québec.

En prenant l'initiative d'une telle démarche, le Conseil répond à un besoin exprimé à la fois par les créateurs eux-mêmes, les organismes de production et de diffusion et les associations et regroupements professionnels qui ont à travers nos efforts fait valoir l'importance de développer de nouveaux marchés pour assurer au théâtre d'être la pleine visibilité et son plein épanouissement.

Regardez que le conseil d'administration du Conseil a récemment refusé d'endosser le projet du Théâtre Populaire de Québec de se transformer en organisme de tournée pour le théâtre de création, estimant qu'il était préférable de privilégier cette option sans dépense d'argent. Le Conseil avait toutefois jugé important de stimuler une réflexion sur la circulation du théâtre de création et la présence théâtrale en région.

La consultation devait permettre au Conseil de dégager différents moyens de cibler son intervention financière en matière de circulation du théâtre au Québec. Elle sera l'occasion d'examiner toute initiative qui permettrait la mise en commun des ressources existantes pour promouvoir le théâtre de création, notamment par des activités de sensibilisation des publics, et d'accroître l'accès aux spectacles à l'ensemble de la population.

Les organismes intéressés à participer à cette consultation peuvent communiquer avec Marie L'Heux au bureau du Conseil à Montréal.

Premier numéro du bulletin de liaison publié en janvier 1996.

1996-1997



Photo : Robert Beffrand

En conférence de presse le 4 septembre 1996, Pierre Lavoie et Bruno Roy de l'Union des écrivains et des écrivaines québécoises, Marie Lavigne, Jacques Vézina du Centre des auteurs dramatiques, Dominique Violette du Conseil québécois du théâtre et Antoine Del Busso de l'Association nationale des éditeurs de livres dénoncent la faible place de l'enseignement de la littérature québécoise et du théâtre au collégial.

Malgré les compressions qui affectent tout l'appareil gouvernemental, le Conseil parvient à préserver son soutien aux activités directement liées à la création, à la production et à la diffusion et à favoriser une activité culturelle de haut niveau dans toutes les régions du Québec. Saisi de la très grande fragilité financière dans laquelle se trouvent les organismes de toutes les disciplines, le Conseil consacre beaucoup d'efforts à la résorption des déficits.

En poste depuis 1995, la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, lance la Politique de diffusion des arts de la scène au Québec et confirme le rôle du Conseil dans ce domaine en lui octroyant des fonds additionnels pour les tournées de spectacles au Québec. Le soutien aux

Le Conseil intervient sur des dossiers chauds portant sur les conditions socio-économiques des artistes et le respect de leurs droits tant économiques que moraux. Dans un mémoire transmis au Comité permanent du Patrimoine canadien, le Conseil souligne l'importance de procéder à une révision cohérente de la Loi sur le droit d'auteur en accordant la priorité à la reconnaissance même des principes du droit d'auteur et à son renforcement. Il dépose un mémoire à la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics, proposant au gouvernement québécois d'accroître son soutien au secteur culturel par la création de mesures fiscales susceptibles d'encourager les dons individuels, les commandites et la consommation de produits culturels de façon à contribuer à la solidité et à l'essor de la culture québécoise et des créateurs qui l'animent.

Lors des assises nationales des États généraux sur l'éducation, le Conseil insiste sur l'importance d'intégrer l'enseignement des arts et des lettres dans l'ensemble du système scolaire, formulant le souhait que dans la réorganisation des curriculums d'études, les arts occupent une place conforme au rôle de premier plan qu'ils jouent dans notre société.

L'enseignement des arts, la pratique artistique, la présence régulière des artistes à l'école et la participation active à la vie culturelle doivent être reconnus comme des outils prioritaires de l'appartenance et de l'intégration à la communauté québécoise.

En février, le Conseil accueille sept nouveaux membres à son conseil d'administration, issus de divers secteurs artistiques et de plusieurs régions. Pierre Des Marais, Paul-André Fortier, Marie Gignac, François Lahaye, Indira Nair, Rober Racine et Alice Ronfard se joignent à Rita Giguère, Jovette Marchessault, Élise Paré-Tousignant, Luc Plamondon et Guy Rodgers.

1997-1998

Un programme spécial d'aide à la stabilisation et à la consolidation des organismes artistiques est élaboré, misant sur la résorption des déficits, la diversification des sources de financement et l'établissement de réserves de création ou de développement selon le principe de l'appariement à de nouvelles sources de revenus ou à un surplus budgétaire. Révisé en cours d'année, le programme de bourses aux artistes est adapté à la spécificité des différentes disciplines artistiques. L'unique brochure du programme se scinde en neuf !

Le Conseil élargit son réseau de studios et d'ateliers-résidences grâce à de nouvelles ententes avec la Chartreuse, Centre national des écritures du spectacle, l'Association française d'action artistique, la Fondation finlandaise de résidences d'artistes et l'association Pépinières européennes pour jeunes artistes. De plus, les ateliers-résidences de Montréal qui accueillent des artistes étrangers et d'autres régions du Québec sont déménagés au Quartier latin.

Le Conseil produit un avis sur le projet de Politique de la lecture et du livre, insistant sur la nécessité d'un engagement de l'État envers une littérature nationale et ses créateurs ainsi que sur l'importance de reconnaître la littérature québécoise comme forme d'expression cruciale, forte et féconde de notre culture et comme affirmation de notre identité collective.

En juin, le conseil d'administration adopte une politique linguistique adaptée à la situation d'organisme public du Conseil et en regard du respect des objectifs de la Charte de la langue française.



Photo : Normand Rajotte

À l'automne, le Conseil souligne la semaine de la Citoyenneté 1997 en publiant la première édition d'un répertoire culturel destiné aux artistes nouvellement arrivés au Québec afin de faciliter leur intégration et leurs relations structurées avec la communauté artistique établie.

Dans son rapport, la Commission Facal, chargée de réduire la taille de l'appareil gouvernemental en éliminant les dédoublements d'activités, estime que le Conseil a su apporter à l'essor de la vie culturelle québécoise, un appui stable, efficace et équitable pour les créateurs. Par ailleurs, les pratiques de gestion rigoureuses du Conseil depuis ses débuts lui ont permis de maintenir ses frais d'administration sous la barre des 10 %.

En janvier, quatre nouveaux membres sont nommés au conseil d'administration : Marie-Andrée Beaudet, François Bédard, Jean-Guy Côté et Denis Gougeon prennent la relève de Jovette Marchessault, Élise Paré-Tousignant, Luc Plamondon et Guy Rodgers.

Au cœur du Quartier latin, l'immeuble abritant l'atelier-résidence de Montréal et le studio qui accueille des artistes de Bâle.

1998-1999

Le ministre des Finances, Bernard Landry, annonce une injection de quatre millions de dollars, répartis sur deux ans, dédiée à la stabilisation financière des organismes culturels. Le nombre de demandes augmente de 20 % pour les artistes et de 13 % pour les organismes. Les secteurs où l'on dénote la plus forte hausse sont la chanson, les arts médiatiques et la littérature.

Le Conseil se dote d'une nouvelle structure administrative et scinde en deux la direction générale des programmes. Une direction est responsable des programmes en arts de la scène et en littérature, tandis que l'autre se voit confier les programmes en arts visuels et en arts médiatiques ainsi que la coordination de l'action régionale qui favorisera la mise en place d'un premier plan d'action à l'intention des régions et le début des négociations avec les instances régionales. Sur la recommandation du Comité des régions, 30 % de l'enveloppe destinée aux projets de production en arts de la scène et 40 % de celle dévolue aux centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques sont réservés aux organismes et aux artistes établis hors des grands centres. Par ailleurs, dans la foulée de la Politique de la lecture et du livre, le Conseil lance un nouveau programme de promotion et de diffusion de la création littéraire québécoise afin d'accroître la présence des écrivains dans toutes les régions du Québec.



Photo : Pierre Roussel

Marie-Claire Blais, Marie Lavigne, René Derouin, Marc André Forcier lors de la remise des premières bourses de carrière du Conseil.

Au printemps, prenant la relève de l'organisme de services Diagramme gestion culturelle, le Conseil devient responsable de la coordination des Pépinières européennes pour jeunes artistes en territoire québécois.

Fraîchement doté d'une politique concernant les prix et reconnaissances publiques, le Conseil remet trois bourses de carrière à des artistes émérites dont l'œuvre a marqué la création artistique québécoise, deux prix nationaux associés à la remise des prix Opus (musique) et des Masques (théâtre),

et trois prix à la création en région soulignant le travail des artistes qui œuvrent hors des grands centres.

En décembre, le Conseil inaugure son site Web dont l'objectif primordial est d'offrir un accès facile et rapide à ses programmes et à ses publications, tout en renseignant les citoyens sur l'ensemble de ses activités et son mode de fonctionnement.

À la demande du Commissariat général assurant l'organisation de l'événement *Printemps du Québec - France 1999*, le Conseil met sur pied un programme spécial de subventions à l'intention des organismes artistiques désirant soumettre des projets de spectacles ou d'expositions susceptibles de s'intégrer à la programmation de cette manifestation d'envergure qui se déroule en France du 10 mars au 24 juin 1999.

1999-2000

Après plusieurs années difficiles, le dégel du financement public aux arts et à la création fait souffler un vent d'espoir sur le milieu culturel. Le Conseil obtient des crédits spéciaux non récurrents de 12 M\$ et un fonds spécial dédié aux organismes qui ont subi des pertes financières découlant des moyens de pression exercés par les enseignants ou des conflits syndicaux à la Place des Arts. Ciblant prioritairement la consolidation des organismes existants et l'émergence de projets inédits, les nouveaux crédits sont consacrés à l'amélioration des conditions de création, de production et de diffusion des organismes et des quelque 10 000 artistes et travailleurs culturels œuvrant dans les secteurs soutenus par le Conseil. Les programmes de soutien aux diffuseurs spécialisés et d'aide à la promotion et à la diffusion des arts visuels et des arts médiatiques sont révisés et bonifiés.

Le Conseil invite les représentants de plus d'une centaine d'organismes artistiques à des rencontres interrégionales et pluridisciplinaires où l'on discute du financement des organismes artistiques, de la situation socio-économique des artistes et des travailleurs culturels, de l'accessibilité et de la sensibilisation aux arts et du développement de publics. Nourri par ces réflexions, le plan d'activité du Conseil s'articule autour de trois grands axes que sont l'émergence, la consolidation et le développement. Le soutien aux organismes s'inscrit dans une dynamique de développement global des disciplines artistiques qui repose sur l'intégration des activités de création, de production et de diffusion ainsi que dans l'optique de leur stabilisation et de leur consolidation financières. A cet effet, le Conseil travaille étroitement avec le nouveau Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec en émettant des avis sur l'octroi des subventions. Il analyse également la situation de l'emploi dans les organismes qu'il subventionne et étudie le profil du personnel des organismes de production soutenus au fonctionnement.

La mise en place de l'Observatoire de la culture et des communications par le gouvernement permet de fournir une information stratégique au milieu culturel afin qu'il puisse mesurer l'évolution de ses activités et, notamment, élaborer des stratégies de développement, cibler de nouveaux marchés, mieux cerner les conditions de création et de travail et suivre l'évolution du taux de fréquentation des divers publics aux activités culturelles. L'Observatoire privilégie une association étroite des milieux culturels, universitaire et gouvernemental ; à titre de partenaire majeur, le Conseil y contribue par son appui financier et son expertise.

En février, le Conseil présente un mémoire à la Commission parlementaire de la culture qui fait le bilan de ses activités et dresse l'état de la situation économique des artistes et des organismes. Lors des audiences publiques de la Commission, le milieu associatif des secteurs des arts, des lettres et des industries culturelles ainsi qu'une quarantaine d'organismes, d'artistes, d'écrivains et de gestionnaires culturels font état de leurs inquiétudes, de leurs aspirations et de leurs attentes. La majorité d'entre eux accordent leur confiance au Conseil et confirment la pertinence de son rôle et la justesse de ses orientations. Le rapport de la Commission souligne l'importance pour le Québec d'appliquer les grands axes de sa politique culturelle, de rétablir un équilibre entre l'aide aux créateurs et le soutien aux entreprises culturelles et de réaffirmer l'importance de la démocratisation de la culture.

Au cours de l'année, le Conseil se prononce sur divers dossiers, notamment la Politique relative à la Capitale-Nationale, les travaux préparatoires au Sommet du Québec et de la jeunesse et la Politique muséale. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour la protection des renseignements personnels, il constitue un comité à cette fin.

Des tests sont effectués pour s'assurer que les outils de gestion liés au système informatique ne seront pas perturbés par l'arrivée du nouveau millénaire.

De nouvelles ententes de coopération permettent aux artistes et aux écrivains québécois de profiter de structures d'accueil à Mexico et à Lyon. Le Conseil devient membre de l'International Association of Residential Arts Centres and Networks, qui sert de tribune aux organismes engagés dans la gestion de programmes mettant des studios et des ateliers-résidences à la disposition des artistes à travers le monde.

Le Conseil accorde une aide financière ponctuelle aux associations nationales qui sont engagées dans des projets de recherche sur leur secteur ainsi que pour leurs frais de concertation interdisciplinaire.

Le Mouvement pour les Arts et les Lettres (M.A.L.) est créé en décembre 1999 par le Conseil des métiers d'art du Québec, le Conseil québécois de la musique, le Conseil québécois du théâtre, les conseils régionaux de la culture du Québec, le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, le Regroupement québécois de la danse et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois. Les membres du M.A.L. militent activement pour que le gouvernement réaffirme le rôle unique et fondamental du Conseil des arts et des lettres par l'apport de moyens financiers adéquats afin qu'il puisse réaliser pleinement le mandat qui lui a été confié par l'Assemblée nationale.

J'ai appris à connaître le Conseil sous ses différentes coutures : comme artiste soutenu par les programmes de bourse, comme responsable d'un organisme demandeur (non soutenu) et maintenant comme chargé de programmes. À travers ces différents points de vue, la certitude que l'action du CALQ est ESSENTIELLE ne m'a jamais abandonnée.

C'est toujours pour moi une grande satisfaction de constater que les artistes et les organisations artistiques nous considèrent comme des partenaires dévoués à une cause commune et non uniquement comme des gestionnaires de programmes de bourses et de subventions.

Stéphane Roy
Chargé de programmes en musique

Je suis entrée en fonction le 8 juin 1998. Mon meilleur souvenir est la consolidation, en 2002, de l'équipe des ressources humaines. J'effectue un travail valorisant et non routinier qui me donne l'impression de contribuer, avec l'ensemble du personnel, à l'essor du Conseil. J'aime être au service des gens qui sont au service des artistes et des organismes, car ce sont tous des gens passionnés et dévoués.

Sonia Fontaine
Technicienne en ressources humaines

2000-2001

Pour la première fois de son histoire, le Conseil reçoit la promesse d'une augmentation récurrente de son budget d'aide financière de base de 7 M\$ par année pendant trois ans. Cet engagement du gouvernement ramène les enjeux artistiques au cœur des priorités de l'État québécois et permet au Conseil de donner un caractère durable et structurant à ses interventions et d'amorcer une vaste opération de rattrapage. L'évaluation nationale des organismes sur une base comparative révèle la situation globale des différents secteurs artistiques et leur niveau de développement. Le Conseil rajuste la répartition des fonds entre les disciplines et parvient à offrir un financement pluriannuel à 80 % des organismes. Pour leur part, les organismes soutenus au fonctionnement voient leurs subventions augmenter en moyenne de 23 %, tandis que le montant global des bourses octroyées aux artistes et aux écrivains s'accroît de 21 %.



Photo : Jean-Guy Thibodeau

Pierre Des Marais, Marie Lavigne, Agnès Maltais et François Bédard lors du lancement des Portraits économiques.

Saisi des préoccupations du milieu des arts du cirque concernant les défis de la création et de son renouvellement, ainsi que de ses particularités en regard des autres formes artistiques, le Conseil crée un programme adapté aux spécificités de la pratique des artistes et des organismes de cette discipline.

En février, la composition du conseil d'administration est renouvelée par la venue de huit nouveaux membres : Louise Desjardins, Johanne Dor, Suzanne Masson, Marie-Jeanne Musiol, Lorraine Vaillancourt, Youssef El Jaï, David Homel et Rychard Thériault. Afin d'assurer une continuité appréciable dans les dossiers, Alice Ronfard, François Bédard, François Lahaye et le vice-président Paul-André Fortier demeurent en poste pour un second mandat.

Le 19 février, des bourses de carrière sont attribuées au compositeur de musique acousmatique Francis Dhomont, à la danseuse Margie Gillis et au cinévidéaste Robert Morin qui filme la cérémonie sous tous les angles. Margie Gillis remercie le Conseil en ces termes : « Il faut pouvoir rêver pour pouvoir créer... Merci de me permettre de rêver. »

L'élaboration de nouveaux modes de collaboration avec les conseils régionaux de la culture donne lieu à la signature d'accords de coopération avec les conseils de la culture de Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie/Centre-du-Québec. Ces accords visent à instaurer un canal d'information professionnel et régulier avec les artistes, les organismes artistiques et les collectivités de ces régions qui leur favoriseront l'accès aux programmes du Conseil. En contrepartie, les conseils de la culture s'engagent à fournir au Conseil des renseignements sur la situation et les besoins des communautés artistiques concernées. Au terme de l'exercice 2001-2002, des ententes de coopération auront été signées avec l'ensemble des conseils régionaux de la culture.



Marie Lavigne, Louissette Dussault, présidente de la Commission internationale du théâtre francophone et les délégués de la Commission qui tenait son assemblée générale annuelle au Québec le 4 juin 2001.

Photo : Jean-Guy Thibodeau

Les coopérations internationales se multiplient. Le Conseil est engagé dans la préparation de l'événement *La France au Québec* et dans le processus de sélection des organismes et collectifs d'artistes inscrits à la programmation du volet culturel de l'Événement *Québec ! New York 2001* dont la tenue sera malheureusement compromise par les attentats du 11 septembre. Il supervise le déroulement du processus d'attribution du prestigieux Prix de musique contemporaine Québec/Flandre et soutient les démarches du Nouvel Ensemble Moderne visant le développement d'un programme de coopération pluriannuel avec le Domaine Forget et la Fondation Roycaumont, en France. Il est mandaté par le ministère de la Culture et des Communications dans le dossier des Jeux de la Francophonie. Il signe des ententes avec le ministère des Relations internationales pour que les artistes puissent disposer du studio du Québec à Rome, et avec le Fonds néerlandais des lettres pour que des écrivains puissent séjourner à Amsterdam.

Pour contribuer au développement des arts et des lettres, le Conseil offre un soutien méthodologique et financier aux projets de recherche menés par le milieu associatif afin de mieux cerner la réalité, les besoins et les perspectives des milieux culturels. Il publie à l'automne quatre *Portraits économiques* présentant la situation financière de quelque 170 organismes des arts de la scène, des arts visuels et des arts médiatiques et l'évolution de leurs activités, puis la situation de l'emploi au sein de ces organismes. Ces études reflètent l'engagement du Conseil à partager avec le milieu artistique l'information qu'il collige à partir des formulaires d'inscription.

À la demande de la ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, un vaste chantier de consultation est mis sur pied afin d'actualiser les politiques et les lois québécoises en matière de cinéma et de production audiovisuelle. Le Conseil participe aux groupes de travail sur la création, la production et la diffusion. Il poursuit également une réflexion sur l'impact de la Loi 170 sur la réforme de l'organisation territoriale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais qui prévoit en matière de développement culturel la constitution de nouveaux conseils des arts.

Pour mesurer l'impact du programme de promotion et de diffusion de la création littéraire québécoise lancé deux ans auparavant, le Conseil consulte les responsables d'associations et de regroupements d'auteurs à Hull, Montréal, Québec et Rimouski.

2001-2002

Au cours de l'année, le Conseil modifie l'ensemble de ses programmes de subventions afin d'inciter les organismes à respecter la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma* (L.R.Q., c. S-32.1) et la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature* (L.R.Q., c. S-32.01) qui s'appliquent à la pratique professionnelle des disciplines artistiques relevant de ses attributions.

Le Conseil lance le premier numéro de son bulletin de statistiques électronique *Constats du CALQ* et publie le *Portrait économique des périodiques culturels subventionnés de 1994 à 1999*, ainsi qu'un guide d'information décrivant le rôle, les fonctions et la composition des comités de pairs, les règles d'éthique qui leur sont applicables et les modalités de sélection des membres des comités et jurys.

La ministre de la Culture et des Communications, Diane Lemieux, confie la gestion du dossier d'aide à l'acquisition d'équipements spécialisés et les fonds afférents au Conseil qui élabore un programme ponctuel de soutien financier qui permettra d'appuyer 145 projets à raison de 2 M\$.



Photo : Jean-Guy Thibodeau
 Seconde remise de bourses de carrière : Francis Dhomont, Marie Lavigne, Margie Gillis et Robert Morin.

Il réserve en outre un budget spécial pour répondre aux nouvelles obligations reliées à la mise en place d'équipements culturels améliorés.

Le Conseil s'engage dans un partenariat financier avec les conseils régionaux de développement de la Mauricie et de l'Abitibi-Témiscamingue et conclut des ententes spécifiques de développement artistique visant l'application de mesures spéciales et ponctuelles permettant de soutenir des projets novateurs et méritoires qui ne peuvent être accueillis dans le

cadre de ses programmes réguliers. De natures diverses, ces projets favorisent le développement des publics et des emplois artistiques en région, encouragent les artistes à évoluer dans leur milieu et permettent l'éclosion des initiatives d'artistes de la relève ou en voie de professionnalisation.

Sur le plan des relations internationales, l'exercice est marqué par la tenue de l'exposition *Une liaison transatlantique/Transatlantik*, qui souligne les 15 ans de coopération avec la Fondation Christoph Merian de Bâle, la mise en œuvre d'un programme d'échange ponctuel avec la Bavière, le renouvellement d'une entente avec le Mexique, la création de pages Web consacrées aux activités de la Commission internationale du théâtre francophone et le lancement du 6^e programme des Pépinières européennes pour jeunes artistes destiné aux jeunes créateurs qui explorent de nouveaux modes d'expression. Les coordonnateurs nationaux du réseau des Pépinières tiennent leur réunion annuelle à Montréal, Québec et Saint-Jean-Port-Joli.

Désirant adapter ses interventions aux besoins croissants de certaines disciplines, le Conseil amorce une réflexion sur la littérature orale, notamment le conte, le *spoken word* et les spectacles littéraires, et constitue également un groupe de travail sur les nouveaux médias.

Il s'engage au sein du comité de mise en œuvre de la Stratégie québécoise de développement des ressources humaines en culture afin de cibler davantage l'action gouvernementale en faveur du maintien à l'emploi, de la formation continue et d'une meilleure connaissance du marché de l'emploi dans le secteur culturel.

En septembre, Marie-Claire Lévesque est nommée présidente-directrice générale du Conseil. Le plan d'organisation administrative du Conseil est révisé afin de favoriser une synergie entre les différentes équipes qui œuvrent à l'atteinte d'objectifs culturels globaux tels ceux touchant le développement des arts et des lettres, l'action régionale et internationale et le soutien aux initiatives transdisciplinaires. Les équipes sont regroupées autour du développement d'une discipline afin d'offrir de façon intégrée l'ensemble des services du Conseil à l'artiste et à l'organisme. Le Conseil se dote d'un centre de documentation lui permettant de repérer, d'acquérir, de conserver, d'organiser et de diffuser l'information et la documentation nécessaires à la réalisation de son mandat.

Conformément aux directives du nouveau programme d'identification visuelle gouvernemental, le Conseil doit changer de logo, modifier tous ses documents imprimés et électroniques et remanier son site Web avant la date-butoir du 31 décembre 2002.

Dix ans aux communications du Conseil, c'est autant d'années qui ont filé dans un tourbillon de travail notamment dans la production d'imprimés de diverses natures – certaines années près d'une centaine – destinés à autant d'interlocuteurs différents : ministre, artistes et organismes, membres de la direction et du personnel, partenaires régionaux, public en général. Depuis dix ans, j'ai le plaisir de travailler au sein d'une équipe « tissée serrée » et à l'humour contagieux.

Et par bonheur, j'ai pu côtoyer des collaborateurs qui nous ont été précieux depuis les tout débuts : les graphistes François Dallaire, Raymond Bellemare et Pierre-Yves Pelletier, le traducteur Terrance Hughes ainsi que des photographes et des imprimeurs qui ont eu à produire bien souvent dans des délais serrés. Leur créativité et leur professionnalisme m'ont permis de mener à terme des projets d'édition dont je suis fière aujourd'hui. Je les en remercie.

Julie Dufresne
Coordonnatrice
des communications et
responsable des
publications



Photo : Jean-Guy Thibodeau

La ministre Diane Lemieux rencontre les membres du conseil d'administration le 29 octobre 2001. De gauche à droite, debouts : Louise Desjardins, Rychard Thériault, Marie-Jeanne Musiol, Youssef El Jai, Alice Ronfard, Johanne Dor, François Lahaye, Suzanne Masson ; assis : François Bédard, Marie-Claire Lévesque, Diane Lemieux, Paul-André Fortier et Lorraine Vaillancourt.

2002-2003

L'amélioration des conditions socio-économiques des artistes et des écrivains demeure une priorité. Deux ans après avoir clairement signifié des attentes à cet égard aux organismes qu'il soutient, le Conseil est en mesure de constater que les sommes consacrées à la rémunération dans son ensemble ont connu une croissance annuelle moyenne de 7,6 %.

Le conseil d'administration amorce une réflexion sur l'actualisation des orientations pour chaque secteur artistique, en s'appuyant sur des documents préparés par les différentes directions de programmes et des présentations de praticiens issus du milieu.

Des contrats d'objectifs sont signés avec certains organismes ayant un budget d'exploitation supérieur à un million de dollars. Ces contrats reposent sur l'accord et l'engagement réciproque des partenaires à rechercher l'atteinte d'objectifs communs qui concordent avec la mission des organismes et les orientations stratégiques du Conseil.

Des bourses de carrière sont attribuées à l'écrivaine Nicole Brossard, à la danseuse Louise Lecavalier, à l'auteur et metteur en scène Jean-Pierre Ronfard et au peintre et photographe Charles Gagnon, qui reçoit la première bourse de carrière Jean-Paul-Riopelle, dédiée exclusivement aux artistes du domaine des arts visuels.

Soucieux de maintenir et de développer les compétences artistiques en région, le Conseil soutient des projets d'accueil de ressources professionnelles favorables à l'évolution de la carrière artistique et ouvre le volet « Déplacement » de son programme de bourses aux artistes qui parcourent de grandes distances à l'intérieur du territoire québécois.

Des ententes spécifiques de développement artistique sont signées avec les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Lanaudière, une entente de partenariat culturel s'établit avec la Ville de Sherbrooke et le ministère de la Culture et des Communications et un accord de coopération est conclu avec l'Institut culturel éducatif montagnais.



Photo : Normand Royette

Troisième remise des bourses de carrière : Marie-Claire Lévesque, Louise Lecavalier, Nicole Brossard et Jean-Pierre Ronfard.

À l'étranger, les créateurs québécois disposent de deux nouveaux lieux d'hébergement : le Centre d'art contemporain La Rectoria, en Catalogne, et La Recoleta, en Argentine. Six créateurs sont invités à séjourner à la Villa Concordia, en Bavière, dans le cadre d'un programme ponctuel d'échanges d'artistes en résidence. Par ailleurs, le Conseil accorde des subventions spéciales à des organismes pour le parrainage de résidences de perfectionnement dans le cadre du programme de bourses UNESCO-Aschberg afin d'offrir des possibilités de formation continue à de jeunes artistes issus de pays défavorisés. Il participe également à la première mission culturelle d'importance menée par le gouvernement québécois au Mexique, aux rencontres des coordonnateurs nationaux du réseau des Pépinières européennes, à la tenue du jury international du programme de résidences *Les Inclassables* à Paris, à une mission de coopération culturelle au New Hampshire, à l'assemblée générale de la Commission internationale du théâtre francophone au Liban et à Musicora, un important marché de la musique à Paris.

Le Conseil est désigné en vertu de la *Loi sur l'administration publique* qui instaure un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats, sur le respect du principe de la transparence et sur une imputabilité accrue devant l'Assemblée nationale. De plus, un comité d'éthique est mis sur pied et chargé d'établir des règles pour les administrateurs et le personnel du Conseil, de résoudre tout conflit ou différend découlant de leur application et de faire rapport annuellement de ses activités.

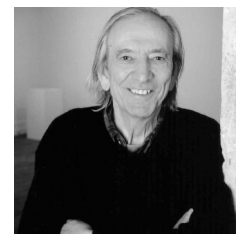


Photo : Normand Royette

Charles Gagnon, premier récipiendaire de la bourse de carrière Jean-Paul-Riopelle.

2003-2004

Pour respecter l'enveloppe budgétaire de son administration interne, le Conseil doit restructurer son plan d'organisation administrative, fusionnant deux directions et abolissant six postes. La rationalisation des dépenses n'affecte pas les programmes d'aide financière aux artistes et aux organismes. L'allègement des processus de travail et des outils de gestion devient une priorité. Le Conseil rend publique une déclaration de services aux citoyens.

Une bonne partie de l'année est consacrée à une révision majeure des programmes et des formulaires en vue de la prochaine évaluation globale, afin d'harmoniser le contenu des différents programmes, d'ajuster les objectifs et les critères d'évaluation, de préciser les critères d'admissibilité et de réduire le nombre de formulaires. Des modifications sont également apportées à la politique sur les jurys et comités consultatifs afin de préciser le rôle des membres de jurys, de comités consultatifs, des appréciateurs ainsi que des chargés de programmes, et d'encadrer la gestion de la banque de personnes-ressources.

Des ententes spécifiques de développement artistique en région sont signées avec les conseils régionaux de développement du Bas-Saint-Laurent et du Centre-du-Québec. Suite aux recommandations du Comité des régions, le Conseil entame une réflexion sur l'actualisation de son cadre d'intervention à l'égard des ententes spécifiques et sur l'impact des ententes avec les municipalités sur la valorisation de leur engagement envers les arts et la culture. Une entente est signée avec la Ville de Victoriaville visant la consolidation des organismes et l'accessibilité et le rayonnement d'activités artistiques et littéraires.

Le Conseil se voit confier la gestion des dossiers des publications patrimoniales auparavant soutenues par le ministère de la Culture et des Communications. En collaboration avec les différents milieux culturels, le Conseil entame une réflexion sur la vie associative qui alimentera la révision du programme de subventions aux associations professionnelles d'artistes, regroupements nationaux et organismes de services.

Lors de la 32^e Conférence générale de l'UNESCO qui se tient à Paris en octobre, le gouvernement du Québec,

représenté notamment par la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, affirme vouloir conserver sa pleine capacité d'intervenir pour soutenir la culture par ses politiques. Le Québec appuie l'adoption d'une Convention internationale sur la diversité culturelle consacrant le droit des États et des gouvernements à maintenir, à développer et à mettre en œuvre des politiques de soutien à la culture.

Le Conseil soutient les artistes et les organismes qui participent à des activités dans plusieurs villes mexicaines au cours de l'automne, dans le cadre de l'événement *Voilà Québec en México!* Par ailleurs, une entente conclue entre le Conseil et le ministère des Relations internationales permet à des artistes en arts visuels et en arts médiatiques d'effectuer des séjours d'un an dans le nouveau studio du Québec à Berlin.

En novembre, le Conseil est l'hôte de la réunion annuelle des conseils des arts du Canada à laquelle prennent part des représentants de toutes les provinces canadiennes, du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. La sensibilisation aux arts, le développement de nouveaux publics, l'art dans le contexte éducatif et la pratique artistique dans les communautés autochtones et culturelles ainsi que le financement des arts sont au cœur des discussions.

Chorégraphe, interprète et directeur artistique de Fortier Danse Création, Paul-André Fortier quitte le conseil d'administration au terme de son second mandat. La présidente-directrice générale lui rend hommage en ces termes : « Avec dévouement et générosité, cet artiste de réputation internationale a prêté sa vision et son expertise en contribuant à l'affirmation du rôle déterminant joué par le Conseil dans le soutien à la création et à son rayonnement. » Youssef El Jai est nommé vice-président en décembre.



Photo : Lucie Pellerier

Hélène Bernier, directrice des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature, remet le Prix à la création artistique dans le Bas-Saint-Laurent à l'écrivain Paul Chanel Malenfant, le 31 mai 2003.

2004-2005

La banque de personnes-ressources est mise à jour en prévision de l'évaluation globale de tous les organismes soutenus par le Conseil. Plus de 400 organismes déposent des demandes de soutien au fonctionnement et 355 projets sont soumis dans les différentes disciplines.

Pour répondre à la demande, le Conseil dispose d'un budget équivalent à celui du précédent exercice. Des choix éclairés et justifiés s'imposent aux membres des comités chargés d'évaluer les dossiers. La priorité est accordée à la consolidation des organismes artistiques porteurs d'une contribution significative sur le plan artistique afin de leur assurer un financement adapté à leurs besoins réels. L'évaluation globale permet de constater la grande diversité des courants, des genres et des tendances qui sont à l'œuvre dans tous les domaines des arts et des lettres, tant au sein des programmations régulières que dans le contexte des projets ponctuels de création, de production et de diffusion. Les deux tiers des organismes obtiennent une cote allant de « très bonne » à « exceptionnelle », démontrant ainsi leur haut niveau de compétence et de performance. La majorité des organismes jouit d'une situation budgétaire équilibrée ou déploie des efforts concrets pour atteindre leurs objectifs de redressement budgétaire. Les membres des comités soulignent le besoin d'un soutien accru et régulier pour l'ensemble des organismes afin d'améliorer les conditions socio-économiques des artistes et des écrivains qui y œuvrent, de bonifier les conditions de travail du personnel, d'investir davantage dans la diffusion des œuvres, le développement de publics et l'accès à des lieux adéquats et dotés d'équipements spécialisés.

La littérature jouit désormais d'un programme distinct d'aide à la promotion et à la diffusion.

Le Conseil entreprend la révision de sa politique de Prix et reconnaissances. La signature de nouvelles ententes permet aux écrivains et aux conteurs québécois d'effectuer une résidence dans un studio à Bruxelles, et à des artistes de séjourner au Banff Centre en Alberta.

En juillet, Yvan Gauthier devient le quatrième président-directeur général du Conseil.

Des rencontres et des consultations se poursuivent à l'automne en vue de brosser d'autres portraits sectoriels et d'aborder les enjeux liés au développement des arts et des lettres.



Photo : Jean-Guy Thibodeau

Le 8 octobre 2004, le Conseil consulte les associations professionnelles, les regroupements nationaux et les conseils régionaux de la culture sur les enjeux majeurs affectant le développement des arts et des lettres. De gauche à droite, Gaétan Hardy, chargé de développement et de planification, Youssef El Jai, vice-président du Conseil et Yvan Gauthier.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué par leur travail, leur dévouement et leur professionnalisme au développement du Conseil.

Solange ASSELIN
Claudine AUDET
Éric BEAULIEU
Claude BÉDARD
Dyann BÉDARD
Martin BELLAVANCE
Berri Richard
BERGERON
Yvon BERGERON
Anne BERNARD
Hélène BERNIER
(directrice)
Guylaine BERTHELOT
André BOILEAU
Suzanne
BONAVENTURE
Colombe BOUCHARD
Germain BRETON
(directeur)
Michèle CADORET
Daniel CHARTIER
Yvan CHEVALIER
Alain CHIASSON
Marie DAVELUY
Marianne DEMERS-
DESMARIS
Denise DENIS
Danielle DESROSIERS
Louise DOLBEC
Nicole DOUCET
(directrice)
Julie DUFRESNE
André DUGRÉ
Jean DUMAS

Pierre DUMAS
Ghislaine DUROCHER
Daniel FERRON
Alain FILION
Patricia FIRMIN
Sonia FONTAINE
France FORTIN
(directrice)
Jean FORTIN
Suzanne FORTIN
Josée FRENETTE
Pierre-Loïc GADRAS
Louise GAGNÉ
Christiane GAGNON
Guylaine GAGNON
Sophie GALAISE
Assiétou GAYE
Jean-Michel GERMAIN
Claude GODIN
Gaétan GOSSELIN
(directeur)
Éliane HABIMANA
Gaétan HARDY
Marc HENRIE
Geneviève HIRBOUR
Céline HUOT
Robert HYLAND
Diane ISABELLE
Marjolaine JACOB
Claudette JACQUES
Françoise JEAN
Christiane JOBIN
Line JOHNSON

Julie LABONTE
Claudette LACHARITÉ
Diane LALANCETTE
Hélène LAUBERTÉ
Lyne LANTHIER
Hélène LAROCHE
Marie LAVIGNE
(présidente-directrice
générale)
Luce LEBLANC
André LECLERC
(directeur)
Nathalie LECLERC
Marie-Claire
LÈVESQUE (présidente-
directrice générale)
Caroline LUSSIER
Michèle MAILLOUX
Brigitte MALENFANT
Christian MALTAIS
Francine MARSOLAIS
Yves MASSON
Maryse MATHIEU
Denise MELILLO
(directrice)
Daniel MONETTE
Michel MONTAGNE
(directeur)
Catherine MORIN
Guy MORIN
(président-directeur
général)
Claude MORISSETTE
Jocelyne NADALON

Patricia NADEAU
Monique OUELLET
Louise PELLETIER
Geneviève PERRIER
Réjean PERRON
Gilles PETTIGREW
Geneviève PICARD
Gilles-H. PICARD
Francine POISSANT
CHAMPAGNE
Milène RATHÉ
Denis RHEAUME
Ginette RICHARD
(directrice)
Lise RICHARD
Danielle RICHER
Marie-France RIVARD
Normande ROBERGE
Ghislain ROUSSEL
Carole ROY
Stéphane ROY
Francine ROYER
Andrée RUEL
Roland SASSEVILLE
(directeur)
Bernard SCHALLER
Christine SICARD
Nicole STE-MARIE
Céline ST-HILAIRE
Céline THIBAUT
Line TREMBLAY
Serge TREMBLAY

DÉJÀ DIX ANS

Déjà 10 ans

Nous écrivons, vous soutenez.
Nous nous consacrons à l'écriture, vous vous consacrez au développement.
Nous écrivons encore, vous travaillez à la diffusion.

Vous gérez des bourses, des prix, des échanges internationaux, nous nous impliquons dans les jurys, nous célébrons les succès, nous accueillons nos pairs, nous traversons l'océan.

Les 10 ans de rayonnement du Conseil des arts et des lettres du Québec sont 10 ans de défense pour la littérature québécoise et pour ses écrivains.

Donner les moyens au Conseil des arts et des lettres de remplir sa mission, c'est donner aux écrivains les moyens de poursuivre leur travail de création au profit d'une littérature québécoise ouverte sur le monde. Que le temps bonifie cette alliance du CALQ et des créateurs.

Bruno Roy

Président

Union des écrivaines et des écrivains québécois

Je me souviendrai toujours de la première réunion du conseil d'administration dans une salle de la Place des Arts à Montréal en cette fin d'été 1993. Nous nous retrouvions, venant de tous les milieux artistiques, mandatés pour mettre en place une nouvelle structure. Nous devions nous accommoder d'un chevauchement heureusement temporaire entre deux types de fonctionnement pour ne pas perturber le processus de réponse aux demandes de subventions aux organismes et aux individus.

Le Conseil québécois de la musique remercie chaleureusement toutes les personnes qui travaillent au sein du Conseil des arts et des lettres pour leur apport essentiel à la vitalité des organismes artistiques du Québec. En ce 10^e anniversaire, je vous et nous souhaite encore bien d'autres années toutes aussi fructueuses. Le CALQ est un service essentiel pour maintenir et développer la qualité de vie artistique au Québec.

Elise Paré-Tousignant

Présidente

Conseil québécois de la musique

Membre fondatrice du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec

À l'occasion du 10^e anniversaire du Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des métiers d'art du Québec est très heureux de joindre sa voix à celles et ceux qui reconnaissent l'importance des interventions du CALQ dans le soutien à la création pour nos artistes créateurs et écrivains. L'action du CALQ stimule la vitalité et favorise un rayonnement accru de la culture québécoise. Au nom des artistes et artisans professionnels qu'il représente, le Conseil des métiers d'art du Québec souligne avec plaisir ce 10^e anniversaire et souhaite s'associer aux célébrations qui l'entoure.

Serge Demers

Directeur général

Conseil des métiers d'art du Québec

Le Conseil québécois du théâtre salue le travail du Conseil des arts et des lettres du Québec qui, depuis 10 ans, œuvre avec énergie à soutenir la création et la diffusion des productions artistiques d'ici.

Sa fondation, en 1994, est venu donner un ancrage concret à la Politique culturelle du Québec, et répondait à la volonté longtemps exprimée des milieux artistiques et culturels de distinguer intervention politique et soutien économique de l'État. Depuis, le mandat du CALQ a été revisité et son intervention, mieux adaptée aux réalités des artistes et des organismes culturels et artistiques de partout au Québec.

Allié des premiers jours, le CQT retient du CALQ le respect qu'il manifeste à l'égard des problématiques exprimées par les artistes du milieu. Témoin privilégié des débats qui ont animé le milieu culturel québécois des dix dernières années, le CALQ demeure l'outil le plus efficace, parce que pensé par et pour des artistes, afin d'assurer le développement et le rayonnement des disciplines qu'il soutient.

En guise de souhait d'anniversaire, souhaitons-lui de belles et bonnes années à venir. Mais surtout, permettons-nous de lui souhaiter une part un peu plus grosse du gâteau à être partagé dans la prochaine répartition financière gouvernementale. Artistes et compagnies n'en seront que mieux servis!

Raymonde Gazaille

Directrice générale

Conseil québécois du théâtre

En 2001, le Conseil des arts et des lettres du Québec a reconnu officiellement les arts du cirque comme arts de la scène. Ce faisant, il est devenu un partenaire majeur des artistes et des organismes de cirque œuvrant au Québec et présents aux quatre coins du globe. En leur nom, nous nous joignons au milieu culturel québécois pour souligner ce 10^e anniversaire.

Nous profitons de l'occasion pour lui réaffirmer notre appui dans sa démarche de soutien à la création artistique québécoise. Nous espérons que les gouvernements en place continueront de reconnaître le rôle majeur que joue le Conseil dans la vie culturelle et qu'ils lui donneront les ressources nécessaires pour que la création artistique puisse poursuivre son apport essentiel au développement sociétal du Québec.

Dans un contexte de mondialisation comme nous connaissons, à l'heure de la protection de la diversité culturelle, le rôle du Conseil est plus que jamais essentiel à l'affirmation et à la reconnaissance de la culture québécoise. Longue vie au Conseil des arts et des lettres du Québec.

Michel Comeau

Directeur général

En Piste, Regroupement national des arts du cirque

Le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) considère que le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est une instance indispensable à la création pour les artistes et la société québécoise. Cet apport suit deux voies convergentes. Une première, focalisée sur le soutien des créateurs, se doit d'être constamment adaptée à l'évolution du milieu et de la société. Le CALQ, par ses interventions et le suivi de ses actions, assume cette responsabilité avec efficacité dans la mesure de ses moyens, que l'on juge par ailleurs trop limités. La deuxième voie est l'apport structurant qu'il donne à tout le milieu culturel en soutenant, toujours dans la mesure de ses moyens, l'ensemble des organismes artistiques et nationaux. Les créateurs visuels reconnaissent l'effort que met le CALQ pour harmoniser les besoins respectifs de ces deux voies. Le RAAV apprécie son écoute ainsi que la vision de développement qui précèdent et sous-tendent ses actions.

Pierre Tessier

Président

Regroupement des artistes en arts visuels

Le Regroupement québécois de la danse est heureux de souligner les dix ans du Conseil des arts et des lettres, et salue au passage tous ceux qui ont travaillé à en préserver la légitimité et l'intégrité. Sa contribution à l'avancement et au rayonnement des arts et des artistes sur la scène nationale et internationale est indéniable.

À maintes occasions, le RQD a été appelé à défendre, notamment lors de la Commission de la culture et au sein du Mouvement pour les Arts et les Lettres, l'importance du CALQ et d'un financement public à la hauteur de la mission qui lui fut confiée dans la foulée de la politique culturelle du Québec.

En cette occasion faisons le vœu que le gouvernement reconnaisse pleinement l'organisme qu'il a créé et, à travers lui, la part inestimable des arts et des artistes dans l'affirmation de notre identité culturelle.

Osons un souhait plus personnel à l'endroit du Conseil des arts et des lettres du Québec : qu'il puisse répondre au défi d'avenir de la danse.

Pierre Paul Savoie

Président

Regroupement québécois de la danse

Déjà dix ans... L'enfant qu'on avait mis au monde pour soutenir la création artistique au Québec est maintenant « grand et possède toutes ses dents ».

BRAVO ! Son enfance ne fut pas facile... Bien qu'ayant des parents bien intentionnés, ceux-ci ont souvent rendu sa croissance et, par conséquent, la réalisation de sa mission, souvent ardue et incertaine. Car la famille dont il a le mandat de s'occuper ne cesse de se multiplier. C'est grâce au CALQ que le Conseil québécois des arts médiatiques existe ; c'est grâce au CALQ que près de deux douzaines de centres d'artistes en arts médiatiques sont complices des 1 500 artistes qui œuvrent dans ce domaine au Québec et c'est grâce au CALQ que d'innombrables œuvres ont reçu et continuent de recevoir un premier soutien charnière. En soufflant les chandelles de ce dixième anniversaire, le CQAM n'émet qu'un seul souhait : que son adolescence ne soit pas compromise par des pensées à courte vue ; qu'à l'ère de la reconnaissance de la diversité culturelle, on soit conscient que sans le CALQ, l'imaginaire artistique du Québec ne pourra jamais déployer ses ailes d'aussi belle façon dans l'avenir.

Barbara Ulrich

Directrice générale

Conseil québécois des arts médiatiques

LES PRIX DU CONSEIL

Photo : Image-Média Mauricie



Dans le cadre des Grands prix culturels, le compositeur Christian Laflamme reçoit un Prix à la création artistique du Conseil en lien avec une organisation municipale. Claude Bédard, conseillère en communication au Conseil et Alain Gamelin, président de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières.

Prix à la création artistique en région

Total : 215 000 \$

1998-1999

Gilles Bellemare (Mauricie)
Dominique Laquerre (Centre-du-Québec)
Richard Lavoie (Lanaudière)

1999-2000

Linda Baril (Mauricie)
Hugues Corriveau (Estrie)
Jean-Paul Daoust (Lanaudière)
René Derouin (Laurentides)
Gaétane Godbout (Abitibi-Témiscamingue)
Maureen Martineau (Centre-du-Québec)

2000-2001

Ginette Bertrand (Laurentides)
Réjean Bonenfant (Mauricie)
Pierre F. Brault (Centre-du-Québec)
Jeanne-Mance Delisle (Abitibi-Témiscamingue)
Josée Fafard (Lanaudière)
Annie Thibault (Outaouais)

2001-2002

Chantal Brulotte (Centre-du-Québec)
Josée Dubeau (Outaouais)
Jean-Pierre Girard (Lanaudière)
Jo Ann Lanneville (Mauricie)
Jacques Marchand (Abitibi-Témiscamingue)
Désirée Szucsany (Laurentides)

2002-2003

Jocelyne Aird-Bélanger (Laurentides)
Jean-Guy Côté (Abitibi-Témiscamingue)
Cozic (Montérégie)
Jacques Gauthier (Outaouais)
Diane Landry (Capitale-Nationale)
Danielle Martineau (Lanaudière)
Paul-Émile Saulnier (Bas-Saint-Laurent)
Luc St-Jacques (Estrie)

2003-2004

Jacques Crête (Mauricie)
François Désalliers (Laurentides)
Raoûl Duguay (Montérégie)
Yves Gonthier (Gaspésie)
Paul Chanel Malenfant (Bas-Saint-Laurent)
Raynald Ouellet (Capitale-Nationale)
Joseph Rondeau (Centre-du-Québec)
Jean-Yves Vigneau (Outaouais)
Louise Warren (Lanaudière)

2004-2005

Jean Bédard (Bas-Saint-Laurent)
Yves Boisvert (Mauricie)
David Gauthier (Laurentides)
Yves Lambert (Lanaudière)
Thierry Pilote (Estrie)

Prix à la création artistique en lien avec une organisation municipale

Total: 17 500 \$

1999-2000

Guy Langevin (Trois-Rivières)

2000-2001

Christian Laflamme (Trois-Rivières)

2001-2002

Ulric Breton (Québec)
Judith Picard (Trois-Rivières)

2002-2003

Gérald Gaudet (Trois-Rivières)
Claire Varin (Laval)

2003-2004

Carolane St-Pierre (Trois-Rivières)

2004-2005

Érick Laprade (Trois-Rivières)

Prix à la création artistique dans un secteur particulier

Total: 160 000 \$

1997-1998

Linda Bouchard (Opus du compositeur de l'année)
Normand Charette (Masque du Texte original)

1998-1999

Walter Boudreau (Opus du compositeur de l'année)
Robinson, Reynald, (Masque du Texte original)

1999-2000

Evelyne De la Chenelière (Masque du Texte original - ex-æquo)
Suzanne Lebeau (Masque du Texte original - ex-æquo)
Robert Normandeau (Opus du compositeur de l'année)

2000-2001

Chantal duPont (Meilleure œuvre d'art et d'expérimentation, Rendez-vous du cinéma québécois)
Denis Gougeon (Opus du compositeur de l'année)
Lepage, Robert (Masque du Texte original)

2001-2002

Normand Charette (Masque du Texte original)
Dennis Day (Meilleure œuvre d'art et d'expérimentation)
André Ristic (Opus du compositeur de l'année)

2002-2003

Jean-François Laporte (Opus du compositeur de l'année)
Jérôme Labrecque (Meilleure œuvre d'art et d'expérimentation)
Jean-Frédéric Messier (Masque du Texte original)

2003-2004

François Archambault (Masque du Texte original)
Timothy Brady (Opus du compositeur de l'année)
Pierre Hébert (Meilleure œuvre d'art et d'expérimentation)



Les artistes en arts visuels Yvon Cozic et Monique Brassard, récipiendaires du Prix à la création artistique pour la Montérégie en 2002.

Photo : Jean-Baptiste Grison



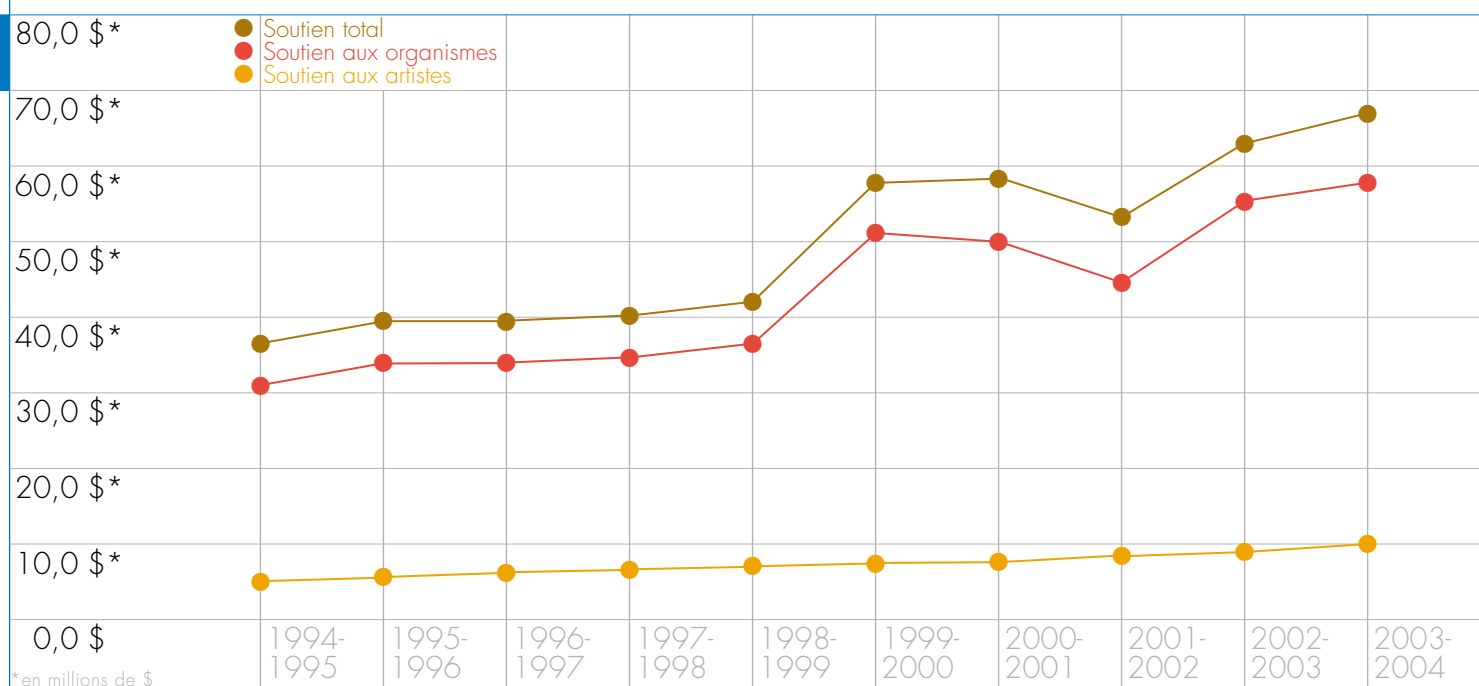
Les musiciennes Lisan Hubert et Danielle Martineau (lauréates du Prix à la création artistique dans Lanaudière en 2002) en compagnie de François Bédard.

DES ARTS, DES CHIFFRES DES LETTRES ET

Dix ans, c'est un anniversaire à souligner mais c'est aussi l'heure des premiers bilans. Une rétrospective du soutien financier du Conseil depuis sa création a fait l'objet du numéro 9 des *Constats du CALQ*. Les données qui suivent sont extraites de ce document.

Depuis 1994, le soutien gouvernemental au secteur des arts et des lettres est principalement assuré par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Au cours des dix dernières années, c'est près d'un demi-milliard de dollars qui a été attribué en bourses aux écrivains et aux artistes professionnels pour appuyer l'évolution de leur carrière, de même qu'en subventions aux organismes pour soutenir leur fonctionnement et la réalisation de projets de production, de promotion, de diffusion.

Évolution des interventions financières du Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 2003-2004

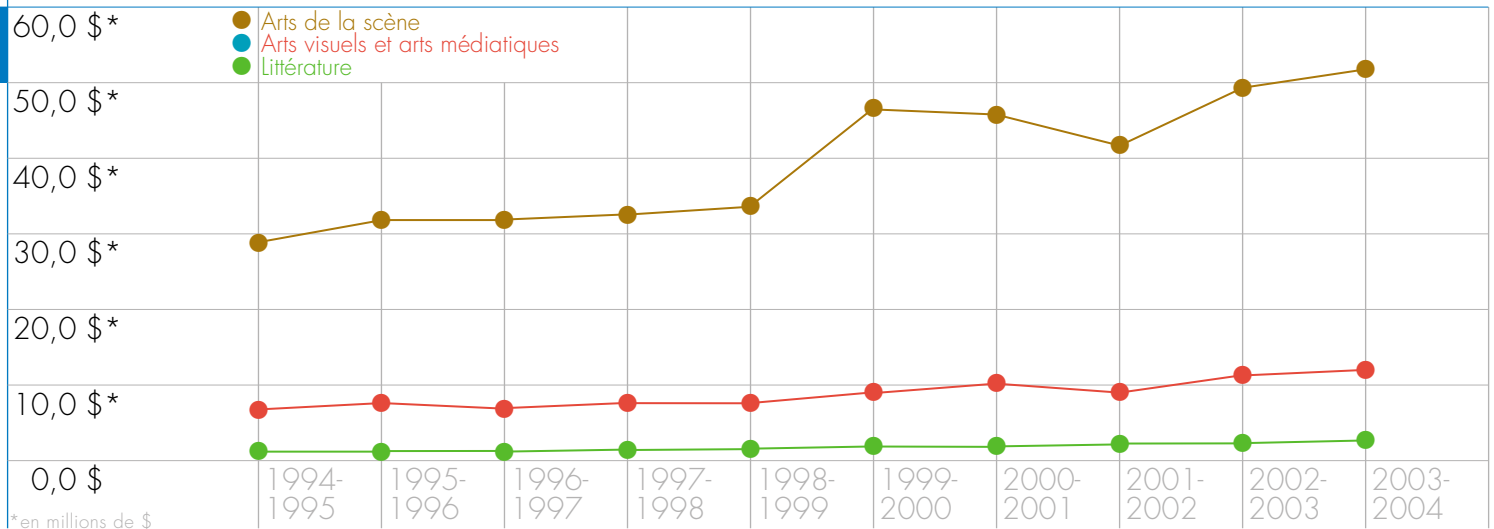


Le soutien financier du Conseil a connu une croissance annuelle moyenne de près de 7 % depuis 1994, passant de 36,6 M\$ à 66,8 M\$ en 2003-2004. En dix ans, plus de 30 M\$ se sont donc ajoutés au budget destiné à l'aide financière. Le graphique ci-dessus résume l'évolution du soutien financier prodigué par le Conseil depuis sa création selon les données des rapports annuels.

La répartition de l'aide financière versée par le Conseil depuis 1994 indique qu'environ 78 % des sommes ont été attribuées au secteur des arts de la scène, 17 % au secteur des arts visuels (incluant les métiers d'art et l'architecture) et des arts médiatiques et près de 5 % à celui de la littérature. Ces proportions ont peu varié en dix ans, chacun des secteurs conservant son importance au niveau budgétaire.

Par contre, depuis l'exercice 1994-1995, tous ces secteurs ont connu une croissance du niveau de l'aide financière qui leur était allouée atteignant une croissance annuelle moyenne de 6,4 % pour le secteur des arts visuels et des arts médiatiques (+4,9 M\$), 6,7 % pour celui des arts de la scène (+22,9 M\$) et 12,6 % pour celui de la littérature (+2,1 M\$). Cette croissance est particulièrement significative pour les exercices 1999-2000 à 2003-2004, alors que le Conseil a bénéficié d'une hausse importante de son budget.

Évolution des interventions financières du Conseil des arts et des lettres du Québec selon les secteurs artistiques de 1994-1995 à 2003-2004



L'analyse des données démontre, qu'en dix ans, les organismes artistiques et les artistes et les écrivains professionnels qui résident dans la région de Montréal ont bénéficié d'un soutien financier équivalant à 68 % de l'ensemble des montants octroyés par le Conseil et que ceux de la Capitale-Nationale tout comme ceux des autres régions ont obtenu un soutien financier représentant respectivement 16 % des sommes allouées. Il est important de souligner que la région de Montréal regroupe des organismes qui ont une portée nationale, tels que les associations professionnelles d'artistes, les regroupements nationaux et plusieurs organismes majeurs (Les Grands ballets Canadiens, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Opéra de Montréal et le Théâtre du Nouveau Monde). Malgré le fait que ces organismes soient implantés dans une région en particulier, leurs actions, leurs activités et leur renommée s'étendent à l'ensemble du territoire québécois. Ils rejoignent des artistes, des organismes artistiques et des publics dans toutes les régions du Québec. C'est là une considération importante au regard des sommes allouées dans la métropole et qui explique leur importance.

Évolution des interventions financières du Conseil des arts et des lettres du Québec selon un regroupement des régions de 1994-1995 à 2003-2004 (en milliers de \$)

Régions	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Capitale-Nationale	6 343,1	6 669,2	6 624,3	6 703,3	6 666,2	9 150,0	8 503,6	8 240,1	9 495,2	10 585,4
Montréal	24 439,7	26 533,5	26 620,8	27 147,5	28 900,2	40 242,1	41 046,4	36 976,5	44 510,2	45 773,8
Autres régions	5 772,0	6 568,6	6 444,2	6 669,6	6 889,2	8 559,7	8 940,5	8 333,0	9 782,0	10 411,1
Hors Québec <small>Commission internationale du théâtre francophone</small>	18,0	15,0	10,0	16,7	9,0	15,5	16,5	25,0	40,0	37,0
Total	36 572,8	39 786,3	39 699,3	40 537,2	42 464,6	57 967,2	58 507,0	53 574,6	63 827,4	66 807,3

Par ailleurs, au cours des dix dernières années, l'aide accordée dans chacune des régions a connu des hausses appréciables. Les augmentations annuelles moyennes varient entre 5,9 % pour la région de la Capitale-Nationale (+4,2 M\$) et 7,2 % pour celle de Montréal (+21,3 M\$). Les autres régions enregistrent pour leur part des hausses annuelles de l'ordre de 6,8 % (+4,6 M\$)

Le soutien financier aux artistes et aux écrivains professionnels

En dix ans, 9 252 bourses et prix, représentant près de 70 M\$, ont été accordés aux artistes et aux écrivains professionnels. Depuis la création du Conseil, le nombre de bourses et les montants accordés ont été particulièrement importants. En effet, le soutien financier est passé de 4,8 M\$ à près de 10 M\$, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 8,1 %. Le nombre de bourses, quant à lui, est passé de 655 à 1 220 en dix ans. Cette hausse équivaut à une croissance annuelle moyenne de 7,2 %.

Un autre aspect de l'analyse du soutien financier aux artistes et aux écrivains professionnels révèle que 56 % de l'ensemble des boursiers depuis dix ans étaient de sexe masculin. Cette répartition respecte assez bien celle des artistes et des écrivains qui ont présenté une demande de bourse, puisque 55 % d'entre eux étaient de sexe masculin et 45 % de sexe féminin. Ainsi en 1994-1995, les hommes représentaient 51 % de tous les boursiers comparativement à 49 % pour les femmes, et en 2003-2004, ils étaient 57 % de sexe masculin et 43 % de sexe féminin.

Les boursiers du Conseil sont de plus en plus âgés. En effet, l'âge moyen est passé de 36 ans à près de 39 ans depuis dix ans. Cela peut s'expliquer par les exigences du programme de bourses en ce qui a trait au nombre d'années de pratique professionnelle requise et à la durée de formation généralement acquise. Un phénomène qui n'a toutefois pas empêché le Conseil d'accueillir plus de jeunes et de faire une place plus importante à la relève. La proportion des boursiers âgés de moins de 35 ans s'est accrue au fil des ans, passant de 33 % en 1994-1995 à 38 % en 2003-2004, tout en permettant à un nombre plus important de jeunes artistes et écrivains d'obtenir un soutien financier et une reconnaissance pour appuyer l'évolution de leur carrière.

Évolution du nombre de bourses et des sommes octroyées aux artistes et écrivains professionnels par le Conseil de 1994-1995 à 2003-2004

Soutien financier	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Nombre de bourses	655	617	621	715	804	942	1 130	1 323	1 225	1 220
Sommes octroyées*	4 826,8	5 611,0	5 531,1	5 486,5	6 224,9	6 591,1	7 957,0	8 900,1	8 608,4	9 769,0

*en milliers de \$

Le soutien financier aux organismes artistiques

Depuis dix ans, le Conseil offre une aide financière aux organismes de production en arts de la scène, aux diffuseurs spécialisés (incluant les festivals locaux et régionaux), aux centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques, aux périodiques culturels, aux associations professionnelles, regroupements nationaux et organismes de services ainsi qu'à la tenue d'événements nationaux et internationaux. Ces organismes artistiques sont des intermédiaires essentiels entre les créateurs, les artistes et la population. Plus de 430 M\$ ont été octroyés par le Conseil aux organismes artistiques depuis sa création. Ce soutien financier a contribué à soutenir le fonctionnement des organismes artistiques, à permettre la réalisation de projets de production, de promotion, de diffusion hors Québec, de circulation sur le territoire québécois et d'accueillir des spectacles étrangers.

L'aide financière consentie aux organismes artistiques a connu une croissance annuelle moyenne de 6,7 %, passant de près de 32 M\$ à plus de 57 M\$ au cours des dix dernières années. Une large part de cette aide a été consacrée pour soutenir le fonctionnement des organismes, soit l'équivalent de 86 % de l'ensemble des sommes octroyées en subventions ; l'autre part (14 %) étant distribuée pour la réalisation de différents projets présentés par les organismes.

Évolution du nombre d'organismes au fonctionnement, du nombre de projets et des sommes octroyées par le Conseil de 1994-1995 à 2003-2004

Soutien financier	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Au fonctionnement :										
Nombre d'organismes	254	258	250	273	272	271	293	315	321	326
Sommes octroyées*	27 987,8	30 236,0	30 143,2	30 697,7	31 464,4	45 882,4	41 499,4	36 898,4	45 933,4	48 886,1
Aux projets :										
Nombre de projets	217	203	223	276	353	410	501	535	638	577
Sommes octroyées*	3 758,2	3 939,4	4 025,0	4 353,1	4 775,3	5 493,7	9 050,6	7 776,1	9 285,7	8 152,2
Total des sommes octroyées*	31 746,0	34 175,4	34 168,2	35 050,7	36 239,6	51 376,1	50 550,0	44 674,5	55 219,0	57 038,3

*en milliers de \$

En guise de conclusion

Ces quelques données statistiques révèlent que, depuis dix ans, les interventions financières du Conseil ont été importantes et significatives pour le développement du secteur des arts et des lettres au Québec. Elles ont été menées selon des valeurs auxquelles souscrit le Conseil dont celle de préserver la liberté et l'autonomie de la création artistique, l'un des principes fondamentaux de la Politique culturelle du Québec.

Cet appui financier a eu des retombées majeures sur la carrière d'un grand nombre d'artistes et d'écrivains québécois, en leur permettant notamment de réaliser leurs projets de création, de profiter d'un perfectionnement, de faire un séjour en résidence à l'étranger et d'obtenir une certaine reconnaissance professionnelle pour leur travail. Un appui qui a également apporté à plusieurs organismes, de diverses disciplines artistiques, les ressources nécessaires à leur fonctionnement, à la réalisation de leur mission artistique et à leur rayonnement tant au Québec qu'à l'extérieur de ses frontières. Il a, de plus, fourni à plusieurs artistes et travailleurs culturels la possibilité de prendre part activement à l'amélioration du cadre de vie au sein des territoires et des régions où se déroulent les activités artistiques.

DIX ANS D' ACTIONS RÉGIONALES

Le Conseil a établi à compter de 1996 un plan d'action en faveur des régions autres que Québec et Montréal afin de favoriser une répartition plus équilibrée de ses ressources. C'est dans ce contexte que le Comité des régions a été mis sur pied. Regroupant des intervenants culturels du milieu régional et des membres du conseil d'administration, ce comité a été mandaté pour recommander des politiques, stratégies et interventions adaptées aux spécificités des régions et instaurer des actions visant à renforcer la présence et l'implication du Conseil sur l'ensemble du territoire québécois.

En 1996, le Conseil a nommé au sein de son équipe des répondants régionaux qui ont été ses premiers agents de liaison avec les directions régionales du ministère de la Culture et des Communications et des conseils régionaux de la culture. Ils ont en outre collaboré à la première édition de la « fiche régionale » du Conseil.

En 1999, le Conseil se dotait d'une nouvelle structure administrative et attribuait un mandat de coordination de l'action régionale à une direction qui constituait dorénavant la porte d'entrée et la plaque tournante du Conseil pour toutes les questions relatives à la vitalité des arts et des lettres en région. L'équipe se voyait confier le secrétariat du Comité des régions, la coordination des activités du Conseil en région et les relations avec les instances régionales. Elle s'est mise à élaborer le plan d'interventions territoriales sur la base du resserrement des activités du Conseil en région.

Pour renforcer son partenariat avec les milieux régionaux, le Conseil a adopté en 1998-1999, un cadre d'intervention en matière d'ententes spécifiques. En 2001, il concluait une première entente avec le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue ; cette expérience pilote a servi de modèle à des ententes similaires dans plusieurs autres régions du Québec. Le Conseil a également créé des prix destinés à

offrir un soutien tangible à la carrière des artistes et des écrivains vivant hors des grands centres et à mettre en valeur l'extraordinaire vitalité de la création littéraire et artistique en région. Ces prix sont octroyés en partenariat avec les milieux artistiques régionaux ou avec une municipalité.

Les ententes spécifiques de régionalisation mises en œuvre en 2001 ont créé des attentes motivées en grande partie par les applications de la Politique de soutien au développement local et régional qui impliquait une décentralisation des services auprès du public. Le Conseil a donc amorcé une ronde de négociations en vue de confier des mandats aux conseils régionaux de la



Sculpture flottante de Lorraine Beaulieu et Dominique Roy faisant partie du projet *Haro sur la rivière* soutenu par le Fonds dédié aux arts et aux lettres de la Mauricie. Composé de 30 000 bouteilles d'eau récupérées, le projet a été réalisé en collaboration avec les instances municipales de Trois-Rivières et de Shawinigan et de nombreux autres partenaires.

culture et cela, dans une perspective d'assurer un service de première ligne auprès des artistes et des écrivains professionnels des régions. Cette opération s'est soldée par la conclusion de quatorze accords de coopération couvrant l'ensemble du territoire québécois et établis sur une base triennale.

Le Conseil a maintenu d'excellents échanges avec ses partenaires, notamment grâce à des rencontres statutaires avec les représentants des conseils régionaux de la culture.

Aujourd'hui, le Conseil travaille en relation avec un réseau florissant de partenaires, interpellés par l'amélioration des conditions de pratiques artistiques et qui ont l'audace d'en faire un enjeu fondamental intégré au développement économique et social de leur région ; assurant ainsi une pérennité au rôle exercé par le travail des artistes, des écrivains et des organismes artistiques au sein de leur communauté.

À ce jour, le Conseil compte à son actif six ententes spécifiques de régionalisation en Abitibi-Témiscamingue, en Mauricie, au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dans Lanaudière et sur la Côte-Nord. Un projet est présentement en processus de signature avec le Centre-du-Québec et des discussions sont prévues avec les partenaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Estrie et des Laurentides. De plus le Conseil a prolongé les accords de coopération avec l'ensemble des conseils régionaux de la culture auxquels sont également greffés la Corporation de développement culturel Arrimage des Îles-de-la-Madeleine, et l'Institut culturel éducatif Montagnais.

DIX ANS D'OUVERTURE SUR LE MONDE

Depuis les années 80, la résidence de création s'est imposée comme pratique importante dans le développement de la carrière des artistes et des écrivains. Le gouvernement québécois a créé des studios nationaux et a mis sur pied des projets d'échanges d'artistes avec des partenaires étrangers. Lors de sa création en 1994, le Conseil s'est vu confier la gestion de quatre programmes de résidences d'artistes développés au sein du ministère des Affaires culturelles : les studios du Québec à Paris et à New York, l'atelier-résidence de Montréal (offert exclusivement aux créateurs des régions) et l'échange avec la fondation suisse Christoph Merian, à Bâle. Depuis, le volet studios et ateliers-résidences du programme de bourses assure un ressourcement aux créateurs professionnels québécois en leur permettant de profiter de séjours de travail à l'extérieur de leur milieu régulier afin d'enrichir leur démarche en se confrontant avec des milieux culturels nouveaux et à des points de vue artistiques différents.



Conçu et réalisé par l'ingénieur-architecte québécois Ernest Cormier, ce bâtiment acquis en 1941 par le gouvernement du Québec a été restauré à son état original en 1986. Situé près du centre-ville, à Montréal, le studio Cormier accueille des artistes français dans le cadre du programme d'échanges entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, l'Office franco-québécois pour la jeunesse et l'Association française d'action artistique.

Au fil des ans, le Conseil a considérablement développé le réseau des lieux de résidence et a été le maître d'œuvre de nouveaux partenariats internationaux. Il coordonne et gère maintenant une quinzaine de programmes dont les studios nationaux à l'étranger, les résidences croisées basées sur l'échange et le partenariat avec une institution étrangère ainsi qu'un certain nombre de projets internationaux spécifiques. Il participe activement au réseau des Pépinières européennes pour jeunes artistes, véritable forum permanent où sont questionnées notamment les notions de résidence, d'accueil, de création contemporaine et de mondialisation. Il s'est engagé dans un programme d'échanges mené avec l'Association française d'action artistique et l'Office franco-québécois pour la jeunesse qui vise les jeunes créateurs multidisciplinaires, appelé *Les Inclassables*. Enfin, il soutient financièrement des organismes pour le parrainage de résidences de perfectionnement dans le cadre du programme de bourses UNESCO-Aschberg qui offre des possibilités de formation continue à de jeunes artistes issus de pays défavorisés.

L'accueil d'artistes et d'écrivains étrangers a permis au Conseil de travailler de concert avec des organismes québécois intéressés par des résidences de création. Depuis dix ans, les programmes d'échanges ont fait naître des collaborations concrètes entre le Conseil et l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Union des écrivaines et des écrivains québécois, la coopérative Méduse, les centres d'artistes La Chambre blanche, PRIM et Axe Néo-7, l'Ensemble contemporain de Montréal, Musique Multi-Montréal, les Ateliers de danse moderne de Montréal, les villes de Montréal, Québec et Saint-Jean-Port-Joli, entre autres. Le Conseil voit dans ces partenariats un moyen dynamique de renforcer les liens qui l'unissent aux milieux professionnels québécois, tout en permettant aux artistes étrangers qu'il invite de participer concrètement à la vie de ces organismes.

L'aspect le plus enrichissant du métier de chargé de programmes est le privilège d'avoir des contacts fréquents et rapprochés avec les artistes. Dans la gestion du programme de studios et d'ateliers-résidences, cela signifie des rencontres préparatoires avec les boursiers québécois qui s'appêtent à séjourner à l'extérieur, l'accueil des créateurs étrangers invités au Québec pour une période d'un mois à un an et la recherche de solutions originales et rapides aux différentes situations qui surviennent (naissances, soins médicaux, mariages, bogues informatiques, méandres administratifs des douanes et de l'immigration...). En filigrane des échanges avec les artistes et des rapports de bourses, on perçoit le choc culturel vécu par les résidents, et l'impact des séjours sur le parcours professionnel et le cheminement personnel des participants. La toile d'amitiés professionnelles continue d'unir créateurs québécois et étrangers longtemps après la fin des séjours en résidence.

Francine Royer
Chargée d'affaires
régionales et
internationales

Il est évident que cette résidence s'est révélée extrêmement positive. Pour mon travail de création, elle a été un véritable tremplin vers une nouvelle étape de conception et de diffusion.

Jocelyne Alloucherie (photographie et installation), Studio du Québec à New York

Je désire témoigner de la pertinence de ce type d'aide à la création. Il s'agit d'un réel moteur. Plus spécifiquement, La Chartreuse permet de réelles alliances pour les auteurs québécois. L'orientation de la direction, sa complicité engagée pour les écritures contemporaines, et son action militante pour la diffusion ainsi que la défense effective des droits d'auteur favorisent un relais exemplaire, supplémentaire, nécessaire.

Chantal Neveu (écriture représentée), La Chartreuse, centre national des écritures du spectacle

Le Conseil a également participé à des manifestations visant à rendre plus visibles ses programmes de résidences et à en évaluer l'impact. Ces événements permettent aux artistes et aux écrivains de se rencontrer et aux organismes partenaires de réaffirmer leur désir de collaboration, mais ils servent aussi à échanger sur les expériences vécues et sur le concept même de résidences de création. Parmi les exemples récents, citons l'exposition *Une liaison transatlantique/Transatlantik*, qui a été présentée à Montréal et à Bâle en collaboration avec la Fondation Christoph Merian. *L'effet du logis*, une exposition conçue autour du programme *Les Inclassables*, s'est tenue durant la *Saison de la France au Québec* au studio Ernest-Cormier. *Résider ailleurs/Residir en otra parte*, genre de happening pluridisciplinaire s'est inscrit à la programmation de la Feria del Libro de Guadalajara, durant l'hiver 2003, en collaboration avec le Fondo nacional para la Cultura y las Artes du Mexique.

Les interventions du Conseil dans le domaine des résidences artistiques offrent aux artistes et aux écrivains qui y participent des occasions de ressourcement et de création extraordinaires dont les retombées ont une ampleur qui justifie largement l'investissement initial. Les résidences représentent pour les créateurs des aventures personnelles et professionnelles uniques qui contribuent très concrètement au développement de leur carrière, à l'enrichissement d'un dialogue interculturel avec leurs pairs et au renouvellement de la création artistique et littéraire.



Photo : Normand Racotte

Les jeunes artistes français et québécois « Inclassables » lors du vernissage de l'exposition *L'effet du logis*, au studio Ernest-Cormier.

Développement du réseau des studios et ateliers-résidences

Lieu

Studio du Québec à Paris
 Studio du Québec à New York
 Atelier-résidence de Montréal
 Atelier-résidence de Bâle, Suisse
 Échanges d'écrivains et d'ateliers-résidences Québec-Lyon
 Atelier de la fondation finlandaise de résidences d'artistes, Tapiola, Finlande
 Échanges franco-québécois d'artistes et de résidences d'artistes (Les Inclassables)
 La Chartreuse, centre national des écritures du spectacle, Villeneuve-les-Avignon, France
 Pépinières européennes pour jeunes artistes
 Échanges d'artistes et d'ateliers-résidences Québec-Mexique
 Studio du Québec à Rome
 Échanges d'artistes et d'ateliers-résidences Québec-Argentine
 Échanges d'artistes et d'ateliers-résidences Québec-Catalogne
 Échanges d'écrivains et d'ateliers-résidences Québec-Amsterdam
 UNESCO-Aschberg
 Studio du Québec à Berlin
 Échanges d'écrivains et d'ateliers-résidences Québec-Communauté française de Belgique
 Programmes de résidences au Banff Centre

Année de création

1965 Après trente ans de
 1981 pratique artistique, je suis
 1986 très reconnaissant d'avoir
 1987 eu l'occasion de profiter
 1997 d'une expérience aussi
 1998 «ressourçante» que cette
 1998 expérience au studio du
 1999 Québec à Paris. Ce séjour
 me fournit aujourd'hui la
 motivation d'entreprendre
 plusieurs nouveaux projets
 et de poursuivre ma cré-
 ation avec enthousiasme.
 1999
 2000
 2001 Marcel Marois
 (haute lice), Studio du
 Québec à Paris
 2002
 2002
 2002
 2002
 2002
 2004
 2005
 2005

DIX ANS DE (R)ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE



Michel Beauchemin, directeur de l'Association québécoise des auteurs dramatiques, Alain Filion, chargé de programmes en théâtre et Nathalie Bonjour, directrice du Centre d'essai des auteurs dramatiques, découvrent le site Web du Conseil lors de son lancement le 19 décembre 1998.

Les nostalgiques du crayon s'en souviennent : quand le Conseil a ouvert ses portes en 1994, l'ensemble du personnel ne disposait pas de « postes de travail » (euphémisme désignant l'ordinateur qui est l'outil indispensable des uns et l'adversaire des autres). Pour beaucoup, la conquête de cet engin a constitué un véritable défi professionnel.

De fait, l'évolution du Conseil est indissociable de la révolution technologique qui a permis d'accroître sa productivité en facilitant l'accomplissement des tâches quotidiennes et les communications entre ses diverses équipes réparties dans deux villes. Bien qu'il soit difficile d'imaginer l'organisation du travail sans courriel ni Internet, il fut un temps où notre organisme « bipolaire » était tributaire des messageries, du téléphone, du télécopieur et des disquettes pour la transmission des données entre ses bureaux. La libération est venue en 1996, avec l'invention d'un lien stable, performant et sécurisé entre Québec et Montréal, un défi technologique relevé avec brio par deux employés-pionniers, Marc Henrie et Martin Bellavance.

Héros occultes du développement du Conseil, les membres de l'équipe informatique ont déployé des trésors d'énergie et d'ingéniosité pour doter l'organisation d'un système adapté aux besoins multiples et croissants de son fonctionnement. Tout en répondant avec une patience d'ange aux appels à l'aide de leurs collègues (« il faudrait que je récupère un fichier écrasé », « mon écran est gelé », « le formulaire s'imprime tout croché », « j'arrive pas à ouvrir le document d'un artiste qui travaille sur Mac », « ma barre de boutons a disparu », « comment est-ce que je peux supprimer Trombine!?! »)...

Autre étape marquante de la révolution, un nouveau système informatisé de traitement des demandes d'aide financière (SDAF pour les intimes) a vu le jour en 1997. Fruit de réflexions des membres des différentes unités du Conseil et du travail acharné des pilotes de ce système complexe, le SDAF a fait l'objet de nombreux ajustements liés à l'évolution des programmes et des besoins du Conseil. À la fois banque de données, mémoire comptable et outil de références perpétuellement mis à jour, le SDAF permet aussi bien de trouver les coordonnées d'un artiste ou d'une personne-ressource que d'émettre une lettre, un chèque de subvention ou un rapport statistique.

Mais le plus beau dans toute cette révolution technologique, c'est encore ce qui passe inaperçu : les attaques de virus et de pirates déjouées ; le système D palliant les budgets dérisoires ; les nuits blanches consacrées aux mises à niveau ; les tests effectués afin que le passage au nouveau millénaire se fasse sans heurt ; la sauvegarde sans faille des données. Et le souci constant d'améliorer les systèmes dont dispose l'effectif du Conseil pour remplir sa mission.

Bravo les gars !

Je n'avais jamais cliqué sur une souris avant d'entrer au Conseil et dix ans plus tard, j'en suis la web-mestre : preuve qu'on peut atteindre l'inaccessible étoile dans le cyberspace. Le développement du site Web a été ma plus formidable expérience professionnelle. D'abord, parce que ma supérieure hiérarchique à l'époque, terrorisée par « l'ordinateur », masquait son handicap technologique en m'accordant une liberté inégalée pour mener ce dossier. Mais surtout, parce que l'aventure a sollicité la participation de collègues de tous les secteurs et de partenaires du milieu artistique.

Comme un bébé, le site a nécessité neuf mois de gestation. Il pesait 25 megaoctets à sa naissance le 19 décembre 1998, et près de 50 aujourd'hui. On le voulait exhaustif et convivial, répondant aux besoins des artistes et des organismes. Le fait qu'il soit cinq fois plus achalandé qu'au cours de son année inaugurale m'indique que nous avons réussi. Ça donne un sens, sinon à ma vie, mais au moins à mon travail.

Geneviève Picard
Conseillère en communication et webmestre

DIX ANS D'ENTRETIENS

AU SIÈGE SOCIAL



Photo : Ivan Binet

Les Entretien, œuvre de Paul Béliveau, au bureau du siège social.

Si vous avez eu l'occasion de vous rendre au bureau du Conseil à Québec, vous avez sûrement été attiré par une imposante installation dans le foyer de la réception. Il s'agit d'une œuvre de l'artiste Paul Béliveau dont le projet a été retenu suite à un concours national lancé auprès des artistes professionnels en arts visuels pour l'intégration d'une œuvre d'art au siège social. Dévoilée en décembre 1994, l'œuvre intitulée *Les Entretien* anime les lieux avec le doux ronronnement de sa partie mobile et l'éclairage ponctuel des portraits exhibés.

Tel que le décrit l'artiste, l'œuvre proposée se présente comme une installation à la fois sculpturale, picturale et mobile qui témoigne de différentes tendances et époques et d'une diversité d'individus ayant donné à notre patrimoine culturel une page d'histoire. L'œuvre fait référence à la peinture, à l'architecture, à la sculpture et à l'installation en passant par le théâtre, le cinéma, la photographie et la danse, avec des allusions à l'écriture, à l'archéologie et à l'histoire de l'art.

Né à Québec en 1954, Paul Béliveau est un artiste très actif dans sa région. On lui a consacré plusieurs expositions individuelles au Québec et au Canada. Depuis 1984, il a réalisé de nombreux projets d'intégration d'œuvre d'art à l'architecture.

Il était tout naturel pour le Conseil d'encourager un artiste québécois en intégrant dans ses locaux une œuvre d'art aussi représentative de son mandat !

Souvent j'ai pensé remercier les artistes et les organismes pour le plaisir qu'ils me procurent dans le cadre de mon travail. Leurs idées, leur façon de penser, d'aborder un sujet m'épate encore. Je trouve que j'ai un emploi qui me garde jeune parce que les œuvres et la manière de faire évoluent tout le temps. Éternité à l'art qui me rendra aussi heureuse à ma retraite !!!

Françoise Jean
Chargée de programmes en arts visuels

Eh bien oui, je suis de celles et ceux qui, le 1^{er} avril 1994, ont accepté de prendre ce fameux bateau dénommé CALQ et de voyager avec lui vers de nouveaux horizons. Personnellement, je me suis toujours efforcée de travailler en fonction des valeurs qui se rattachent à mon emploi. Je vous assure aujourd'hui que je me suis toujours sentie choyée et privilégiée de collaborer à ma façon, par l'intermédiaire des clientèles que nous desservons, à célébrer pleinement la vie et la liberté.

Andrée Ruel
Chargée de programmes en musique

DIX ANS DE RAYONNEMENT

Depuis sa création en 1994 le Conseil des arts et des lettres du Québec a alloué :

- Un demi-milliard de dollars aux artistes, écrivains et organismes artistiques professionnels de toutes les régions du Québec
- Plus de 9 000 bourses aux artistes et écrivains professionnels pour un montant de 69,5 M\$
- Près de 2 M\$ pour soutenir des séjours de résidences d'artistes dans 14 pays
- Plus de 430 M\$ aux organismes artistiques et littéraires
- 22 M\$ pour la diffusion de 1 573 productions au Québec et hors Québec en arts de la scène
- Près de 6 M\$ pour la diffusion de 529 projets en arts visuels et en arts médiatiques au Québec et hors Québec
- 800 000 \$ pour 97 projets de promotion de la création littéraire au Québec
- 656 000 \$ dans le cadre d'ententes régionales pour un total de 172 bourses
- 61,5 M\$ aux organismes et 17 M\$ aux artistes et écrivains des régions du Québec
- Près d'un million de dollars en prix et bourses de carrière.

Cette publication est une production de la
Direction des Relations publiques du
Conseil des arts et des lettres du Québec.

Conception graphique : François Dallaire
Impression : Le groupe QuadriScan

ISSN 1203-7680
2004

La forme masculine utilisée dans ce
document désigne autant les femmes que
les hommes.

Québec (Siège social)
Téléphone : 418 643-1707
Sans frais : 1 800 897-1707

Montréal
Téléphone : 514 864-3350
Sans frais : 1 800 608-3350

www.calq.gouv.qc.ca

Les Entretiens, œuvre de Paul Béliveau, au bureau du siège
social.
Photo: Ivan Binet

La danseuse Margie Gillis, récipiendaire d'une bourse de
carrière en 2001, et Paul-André Fortier, vice-président du
Conseil.
Photo : Jean-Guy Thibodeau

Le musicien Yves Lambert reçoit du président-directeur
général du Conseil, Yvan Gauthier, le Prix à la création
artistique dans Lanaudière, le 11 septembre 2004.
Photo : Jean-Baptiste Grison

Guy Morin, Jean-Claude Germain, la ministre Liza Frulla et
Jean-Paul L'Allier, maire de la Ville de Québec, à
l'inauguration du siège social.
Photo : Christian Bibeau

Shang Yang, l'oiseau qui fait la pluie, céramique de
Maurice Savoie dont l'œuvre figurait sur la couverture du
Rapport annuel 1996-1997 du Conseil.
Photo : Dennis Maloney

Le conseil d'administration du Conseil au Conservatoire de
musique de Chicoutimi, le 26 octobre 1998.

Nicole Doucet, directrice du théâtre, des arts
multidisciplinaires et des arts du cirque et Gaëtan Gosselin,
directeur du développement et de l'action régionale et
internationale.
Photo : Normand Rajotte

La ministre Agnès Mallais rencontre les membres du conseil
d'administration. De gauche à droite, au premier rang :
Rober Racine, Marie Lavigne, Agnès Mallais et Paul-André
Fortier ; à l'arrière : Rita Giguère, Jean-Guy Côté, Indira
Nair, Pierre Des Marais, Denis Gougeon, François Lahaye,
François Bédard.
Photo : Pierre Roussel

Conseil des arts
et des lettres

Québec 